

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

Société Anonyme Suisse de Publicité
Bue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse 10	de hauteur
Etranger 12	sur une
Réclame 25	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

M. Laval

**et le chef des socialistes français.
Le moratoire Hoover à Washington.
Deux procès politiques.
Le cas de l'archevêque de Goritz.**

Hier, vendredi, la Chambre française, discutant du chômage, a voté par 292 voix contre 281 la priorité d'un ordre du jour socialiste qui énumère des solutions à la crise de chômage et notamment l'extension de la loi d'assurances sociales au chômage.

Mais, le gouvernement s'étant réuni et ayant repoussé cet ordre du jour, M. Laval, revenu devant les députés, a posé la question de confiance.

Ce fut l'occasion pour M. Blum d'intervenir, et une violente discussion s'est engagée entre le chef socialiste et le premier-ministre, dont celui-ci est sorti vainqueur, non sans avoir critiqué vertement, en passant, un orateur radical-socialiste, M. Mistler.

Puis une autre altercation a mis aux prises M. Herriot et M. Tardieu. Les députés s'en mêlant, la séance a dû être suspendue.

À la reprise, l'ordre du jour socialiste, mis aux voix, a été repoussé par 316 voix contre 256, et l'ordre du jour accepté par le gouvernement et présenté par M. de Fels a été adopté par 324 voix contre 164.

En fin de séance, M. Laval a annoncé que, sitôt le vote acquis par les deux Chambres de quelques projets en cours, il lirait le décret de clôture.

À Washington, la Chambre des représentants a discuté, hier vendredi, du moratoire Hoover, auquel un amendement avait été ajouté par une des commissions parlementaires, marquant une opposition à toute réduction des dettes de guerre.

Les débats se sont poursuivis hier soir dans une séance de nuit. Finalement, la Chambre a approuvé le moratoire par 317 voix contre 100, mais avec l'amendement en question, prévoyant expressément qu'il n'y aurait ni annulation ni réductions des dettes.

Dans cette question, le Congrès a dû obéir à l'opinion publique américaine, qui n'acceptait pas un allègement des paiements interalliés au moment où le pays souffre cruellement de la crise économique.

Depuis un mois se déroule, à Varsovie, le procès des prisonniers de Brest-Litovsk. Les agences de presse font un silence presque complet sur les débats, qui abondent pourtant en incidents, et qui dévoilent un peu des secrets de la dictature polonaise. Ces débats ne se termineront pas avant la fin du mois de décembre.

On se souvient que, avant les élections au Parlement polonais de septembre 1930, les chefs de divers partis politiques, tant de droite que de gauche, furent arrêtés et emprisonnés dans la forteresse de Brest-Litovsk, par ordre du maréchal Pilsoudski.

Parmi les personnes ainsi emprisonnées, se trouvaient le grand patriote polonais Adalbert Korfanty, auquel la Pologne est redevable de la Haute-Silésie; M. Vincent Witos, qui fut deux fois président du ministère; le chef de la Jeunesse nationale, M. Demski; enfin, des socialistes connus: MM. Liebermann, Barlicki, notamment.

La plus grande partie des personnes arrêtées étaient d'anciens ministres, dont l'activité patriotique était connue, qui ont joué un grand rôle dans la lutte pour l'indépendance de la Pologne et ont fourni pour leur pays un travail des plus méritoires.

Le plan d'arrestation et d'internement des hommes politiques en question avait été préparé par le colonel Beck, qui est actuellement vice-ministre aux affaires étrangères. Le commandant de la forteresse de Brest-Litovsk était le colonel Kostek Biernacki. Il persécuta et martyrisa ses prisonniers à tel point qu'on a pu comparer la prison de Brest aux geôles bolchévistes. On y torturait les prisonniers; on simulait des scènes d'exécution, de fusillade; on faisait souffrir

ces malheureux de la faim et de la soif; on les humiliait de toutes manières.

L'opinion publique polonaise et notamment les catholiques polonais ont longuement protesté contre cette barbarie. Après quelques mois d'internement, la plupart des prisonniers ont été relâchés; mais plusieurs d'entre eux ont vu leur santé irrémédiablement compromise.

Il faut encore noter que le colonel Kostek Biernacki, le principal persécuteur et bourreau de ces malheureux, est connu en Pologne comme libre penseur et franc-maçon. Il a écrit, il y a quelque temps, un livre où il donne libre cours à son athéisme: *Le diable vainqueur*.

D'ailleurs, le procès de Brest s'est vite changé en un acte d'accusation contre les gouvernants polonais actuels. On n'a pas pu, en effet, relever de charges sérieuses contre les accusés.

Hier, vendredi, s'est terminé, à Gratz (Styrie, Autriche), le procès d'un chef des Heimwehren, M. Pfriemer, et de ses complices, qui avaient organisé, en septembre dernier, un coup d'Etat qui, on s'en souvient, avait échoué.

Après avoir dit que, si les jurés estimaient les inculpés coupables, ceux-ci devaient être condamnés à mort, le procureur a rappelé les maux engendrés par le coup d'Etat et dont l'Autriche n'avait certes pas besoin. En terminant son réquisitoire, le procureur a fait remarquer qu'un acquittement priverait l'Etat de toute défense et le livrerait aux aventuriers. Aussi a-t-il adjuré le jury de répondre oui à toutes les questions de culpabilité.

Tous ces efforts furent vains. Après de longues délibérations, le président du jury a déclaré que M. Pfriemer n'était pas coupable de haute-trahison et qu'il était répondu négativement à toutes les questions.

Ça donc été pour tous les accusés un acquittement, qui est bien fait pour encourager les amateurs de coups d'Etat.

On sait que, dernièrement, l'archevêque de Goritz, en Istrie, Mgr Sedej, a résigné ses fonctions. La dépêche italienne qui annonçait sa retraite rappelait avec complaisance que Mgr Sedej avait, à l'époque de la guerre, montré des sentiments austrophiles qui l'avaient rendu très antipathique au gouvernement italien.

La *Kœlnische Zeitung*, un des principaux journaux libéraux allemands, qu'il ne faut pas confondre avec la *Kœlnische Volkszeitung*, organe catholique, a commenté la retraite de Mgr Sedej en la représentant comme une concession du Saint-Siège, qui aurait payé ainsi sa « seconde réconciliation » avec le gouvernement fasciste.

L'*Osservatore romano* s'est empressé de démentir cette explication. Il a dit que le Pape n'a nullement relevé Mgr Sedej de ses fonctions, que la démission de l'archevêque de Goritz a été toute spontanée et agréée de ses pressantes instances de Mgr Sedej, qui a allégué son grand âge et sa mauvaise santé pour demander à être déchargé de ses fonctions.

NOUVELLES DIVERSES

Le baron Frédéric Koranyi a été nommé ministre des finances de Hongrie et M. Karofiath, ministre de l'instruction publique et des cultes.

Le ministère des affaires étrangères français communique que les bruits relatifs à la candidature de l'ex-khédive Abbas Hilmi comme roi de Syrie et à l'établissement du régime monarchique dans ce pays sont dénués de fondement.

Socialisme et capitalisme

L'année qui s'achève aura été la plus désastreuse qu'on ait connue au point de vue économique. Au fléau du chômage, contre lequel on a vainement lutté, est venue s'ajouter la débâcle de grandes banques dans tous les pays et d'entreprises industrielles mondiales.

Rien ne fait prévoir que nous soyons au terme de nos maux; tout nous indique qu'ils vont encore s'aggraver parce que les ruines matérielles qui se sont produites ne feront sentir pleinement leurs effets que l'an prochain, quand la diminution des fortunes se sera traduite par la diminution des intérêts.

C'est le moment que choisissent les journalistes et les confrenciers socialistes pour mener une campagne qui entame toujours plus la confiance qui est à la base des affaires de crédit. Ils prédisent tous les jours l'effondrement du système économique actuel, sans exposer d'ailleurs par quoi il sera remplacé. Ils se contentent d'annoncer l'ère de « l'économie dirigée », qui commencera à la faillite du capitalisme.

Si le capitalisme était le fruit d'une conception de l'esprit, une théorie sociale préméditée, arrêtée et réalisée, ainsi que voudraient le faire croire les socialistes, nous dirions qu'il a commis assez de fautes pour mériter une dure et longue expiation. Mais le capitalisme n'est pas une doctrine; c'est un état de fait amené par l'abus de la richesse. C'est en ce sens qu'il a été condamné par Léon XIII et censuré encore une fois, dernièrement, par Pie XI.

Quand les socialistes prononcent le mot capitalisme, ils entendent le capital, c'est-à-dire la richesse acquise et conservée, les biens matériels susceptibles de donner un revenu, les valeurs mobilières: monnaie, billets de banque, actions, obligations, titres de rente; les valeurs immobilières: sources d'énergie mécanique, entreprises, usines, propriété foncière, gisements du sous-sol. Que le capital soit la possession d'un individu, ou qu'il appartienne à des sociétés anonymes, à des groupes, à des organes de concentration, à des banques, sa fonction est englobée dans un même sens péjoratif pour désigner l'ensemble du régime économique actuel, qualifié de régime capitaliste, exploiteur du régime du travail. D'un côté donc: les capitalistes, avec l'avantage de retirer des bénéfices sans travailler; de l'autre, des ouvriers, qui travaillent sans bénéfice, courbés toute leur vie sur leur besogne pour assurer leur subsistance et celle de leur famille.

À ce contraste, on reconnaît la thèse outrancière de Karl Marx, dont se nourrissent les collectivistes qui prêchent la haine des classes.

Que beaucoup d'hommes se soient ruinés en s'efforçant de devenir capitalistes, cela, pour les marxistes, n'entre pas en ligne de compte. Ils ne voient que l'ennemi: le capital debout. C'est la forteresse à renverser.

Personne ne pourrait soutenir raisonnablement que l'industrie a pu se former et se développer sans capitaux et que sa grande extension, qui lui permet de faire vivre une main-d'œuvre nombreuse, n'est pas un bienfait pour ceux qui dédaignent se livrer au travail de la terre.

La nature fournit les ressources qui doivent satisfaire aux besoins de l'homme; mais la plupart de ces ressources doivent être appropriées. Les travailleurs manuels sont les agents de cette appropriation, infiniment variée suivant les pays et les climats. Par les instruments, les hommes sont arrivés à faciliter leurs occupations, à les rendre de moins en moins pénibles; ils ont perfectionné leurs outils jusqu'à en faire les machines de l'industrie moderne qui permettent au facteur humain d'économiser ses forces physiques et de suivre la loi tout à fait juste et raisonnable qu'on appelle la loi du moindre effort, la loi de se fatiguer le moins possible pour pouvoir travailler le plus possible.

L'adaptation des machines à l'exploitation des ressources naturelles et à leur transformation en produits utiles n'a pu se faire sans l'application d'esprit des individus les mieux doués qui ont fait des découvertes successives, en ont démontré la valeur technique et se sont adressés aux riches en leur

demandant les capitaux nécessaires pour assurer le rendement espéré.

Sans la collaboration du capital argent, bien des découvertes n'auraient pas profité à l'humanité et à la civilisation. L'argent et la fortune sont utiles au progrès et au bien-être de la société. Les individus qui les détiennent peuvent en user uniquement pour leur satisfaction personnelle; cela est regrettable, mais non point condamnable, à condition qu'ils ne manquent pas au devoir de la charité. La statistique établit d'ailleurs que ces biens matériels ne restent pas éternellement figés. Il arrive généralement que dans la descendance des propriétaires, il se trouve des caractères entreprenants qui mobilisent leur avoir dans les affaires, où, d'une façon indirecte, il alimente le bien-être public.

Quelque usage que les particuliers fassent de leur fortune, il faut respecter le droit qu'ils ont de la garder. Les purs communistes n'hésitent pas à dire que la communauté doit les en déposséder à son profit. L'Etat doit réunir les biens pour les faire servir à tous; il en réglera l'usage par des organisations qui concentreront les revenus pour les répartir aux membres de la société. On imagine aisément les beautés de ce système. Tyrannie d'en haut, oppression de la masse des sujets, rationnement de la nourriture des travailleurs, obligation pour eux de se livrer à un genre de besogne déterminé, sans la possibilité d'opter pour une occupation plus facile et plus conforme à leurs aptitudes, retenue par l'Etat du gain réalisé parce qu'il devra servir à accroître les réserves, sommes qui seront dépensées pour des buts que les simples mortels ignoreront.

Ce tableau n'est pas poussé au noir; il esquisse fidèlement ce qui se passe en république soviétique, où les ouvriers traités comme des serfs ont pour seule consolation de pouvoir se dire qu'ils ne sont pas les plus malheureux des Russes.

On pense bien que les chefs socialistes d'Occident se gardent avec soin de faire entrevoir de pareils horizons aux camarades; ils répudient même entre eux le programme de Lénine; mais, si la révolution qu'ils souhaitent allait se réaliser, elle serait l'œuvre du bolchévisme, dont le second acte consisterait à imposer la méthode de Moscou. Nos chefs rouges auraient à se soumettre ou à aller s'aligner devant les longs fossés des exécutions, car le temps des révolutions est celui des justices sommaires, où il suffit d'être tiède ou suspect pour essuyer le coup de feu à bout portant.

Supposons que les socialistes de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre et de France soient capables, sans l'aide des moscovitaires, de changer l'ordre politique; ils seraient obligés de conserver les rouages économiques actuels sous peine d'amener des catastrophes qui mineraient à fond une situation qui n'est que trop ébranlée. À coup sûr, ils supprimeraient le capitalisme, parce qu'ils supprimeraient les capitaux.

Leurs déclamations incessantes contre le capitalisme ne sont suivies d'aucun plan de réédification sociale.

Nous ne nions pas que le socialisme n'ait imaginé des formules variées et ingénieuses pour organiser la répartition des richesses. Répartir est facile. Produire la richesse est une autre affaire. Quand le socialisme aura nivelé les fortunes, comment s'y prendra-t-il pour créer des réserves nécessaires si on aspire à des progrès nouveaux? Les projets qu'il veut exécuter sont envisagés comme possibles avec les richesses existantes, accumulées pendant des générations. Il rendra, pour un temps très court, les gens heureux avec l'argent des autres; mais, quand les caisses seront vides et que, pour cause, il ne trouvera plus de prêteurs, il devra surseoir à l'exécution des grands travaux même quand il les considérera comme urgents. Le socialisme n'a rien créé; il prétend se servir de ce qu'ont créé les autres; il appelle cela la nationalisation. Le moment serait bientôt venu pour lui de montrer sa puissance créatrice. L'univers est encore plein de richesses inexploitées. Piccard a ouvert la possibilité d'une vitesse inouïe dans la stratosphère; l'ingénieur Claude a démontré la possibilité d'utiliser la force thermique des océans. Il y aurait

encore à emmagasiner la chaleur solaire des mois d'été pour nous en faire une honnête répartition de décembre à avril. Faites des découvertes, socialistes, et vous les nationaliserez. Au lieu de vous introduire dans la vie économique pour la troubler davantage, au lieu de passionner la vie politique par votre haine de classes, rendez-vous utiles à la société en pratiquant la charité et le secours mutuel.

L'heure actuelle est grave, triste et pénible. C'est le moment que choisissent les journaux socialistes pour empirer la situation en jetant le discrédit sur les entreprises industrielles et sur les banques. Ils dénoncent le mal, les fautes commises. Sont-ce des avertisseurs salutaires? Non, ce sont des enfonceurs de portes ouvertes. Personne n'ignore que des imprudences et des erreurs très lourdes ont été commises. Les fabriques, qui auraient dû savoir qu'on ne doit produire que ce qu'on peut vendre, ont continué de produire éperdument, en comptant sur d'hypothétiques débouchés. Les banques, qui auraient dû se contenter du marché ordinaire de l'argent, ont voulu faire de grandes affaires; elles ont engagé leurs fonds dans des entreprises trop vastes, inconsistantes et qu'elles n'étaient pas à même de surveiller; elles se sont engagées les unes vis-à-vis des autres, se fiant à la réputation traditionnelle de très vieilles maisons, qui ont fini par faire faillite; la Banque de France a pris elle-même, l'autre jour, une médecine amère pour avoir cru à la valeur immuable de la livre sterling.

Tous ces événements qui ont fourni la chronique financière de ces derniers temps n'ont pas besoin, pour être expliqués, des commentaires de la presse socialiste. Les épargnants et les banques elles-mêmes savent à quoi s'en tenir. Les banques, spécialement, ont compris la leçon qui leur a été infligée. Elles réduiront leur envergure démesurée; elles gagneront moins et ne s'aventureront plus dans certaines affaires internationales qui sont le plus souvent des gouffres insondables. Elles se soumettront à une surveillance et à un contrôle qui seront une sauvegarde pour les déposants. Il ne s'agit pas de détruire le capital, qui a sa fonction dans la vie économique, mais de le préserver contre les abus qu'il peut favoriser. Après les épreuves qu'il vient de traverser, le plus mauvais sort qu'il pourrait subir serait qu'il fût administré par les socialistes. Ne les laissons maîtres que du capital qu'ils auront produit et ne leur permettons pas de se saisir du capital des autres.

NÉCROLOGIE

L'ancien cardinal Billot

On annonce de Rome la mort du R. Père Louis Billot, de la Compagnie de Jésus, ancien cardinal.

Le R. Père Billot était né à Sierk, dans le diocèse de Metz, le 12 janvier 1846. Entré dans la Compagnie de Jésus, il en devint bientôt un des religieux les plus méritants et les plus renommés par sa science théologique et surtout ses doctes commentaires de la Somme de saint Thomas d'Aquin. Comme professeur de théologie, il a été une illustration de la Grégorienne, la célèbre université pontificale de Rome.

Resté toujours très modeste, le R. Père Billot fut stupéfait lorsque, en 1911, on l'avertit que Pie X songeait à le faire cardinal. Membre de plusieurs congrégations romaines, président de l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin, il menait une vie très retirée, travaillant assidûment à ses nombreux ouvrages de théologie. On le voyait rarement prendre part à quelque cérémonie officielle.

En 1927, son grand âge le détermina à renoncer à la pourpre cardinalice. À plusieurs reprises, il en avait déjà exprimé le désir. Au mois de septembre, le Pape Pie XI accepta sa démission, sollicitée avec tant d'insistance.

La démission du cardinal Billot avait été un événement. On lui savait des sympathies pour l'Action française et en attribua sa retraite à la peine qu'il avait éprouvée de la condamnation de l'Action française. On alla jusqu'à dire que le R. Père Billot avait exprimé le regret de voir le Pape prendre des mesures répressives contre les royalistes français. Le R. Père Billot a fait lui-même justice de cette légende, qu'il a démentie formellement dans une lettre adressée en mars 1928 au rédacteur des *Études*, à Paris, dans laquelle il blâmait les insoumis et exprimait sa pleine confiance dans la sagesse du Saint-Siège. Après sa démission, le cardinal Billot s'était retiré comme simple religieux dans le noviciat de Gellaro (Italie méridionale). Il s'est éteint doucement, entouré de ses frères en religion.

LA BANQUE DE GENÈVE

Les journaux de Genève publient des extraits du rapport de la commission de gestion de la Banque de Genève concernant les responsabilités pénales.

La commission de gestion a signalé à M. le procureur général que les derniers bilans de la Banque ne correspondaient pas à la situation réelle, une partie des actifs figurant à ces bilans étant totalement ou partiellement sans valeur.

Une information pénale est en cours à ce sujet. De son côté, la commission de gestion a procédé à des interrogatoires, joints au rapport. La commission de gestion répond à la question qui lui a été posée par le tribunal concernant la responsabilité de ceux qui avaient la charge de diriger la Banque de Genève.

M. Donat Dupont, président du conseil d'administration, semble avoir joué un rôle important, mais la commission estime qu'il a plutôt été le jouet du directeur et que ses facultés, diminuées par son grand âge, ne lui ont pas permis de se rendre un compte exact de la situation réelle de la banque. M. Dupont servait de paravent à M. Miéville, qui se servait de lui pour appuyer une opinion qu'il avait suggérée lui-même.

Quant à M. Alexandre Moriaud, les énormes crédits qui lui furent ouverts n'ont jamais été soumis au conseil et ne paraissent avoir été connus des membres de celui-ci que fortuitement au cours de cette année.

On a prêté à M. Moriaud plus de 850,000 fr., chiffre dans lequel est compris un crédit de 112,599 fr. ouvert à son fils, M. Pierre Moriaud, que M. Alexandre Moriaud a cautionné. (M. Moriaud avait fait croire au Grand Conseil que la totalité des 850,000 fr. avait été prêtée à son fils.)

Les garanties remises par M. et M^{me} Moriaud, consistant en un dossier de titres, représentant au 15 juillet 1931 une valeur de 88,943 fr.

C'est en raison de sa situation officielle que M. Moriaud a bénéficié des faveurs tout à fait exagérées de M. Miéville.

Tous les administrateurs entendus ont parlé de l'ascendant que M. Moriaud avait pris sur ses collègues, de l'influence considérable qu'il jouait au sein du conseil et de l'autoritarisme dont il faisait preuve.

L'agenda de directeur Miéville établit d'une façon très nette la volonté marquée de M. Miéville et de M. Moriaud de faire comprendre à MM. Hentsch et Carteret que leurs demandes de renseignements contrariaient la politique suivie par la banque et que leurs demandes de contrôle étaient déplacées.

On trouve dans l'agenda de M. Miéville l'indication de nombreux déjeuners d'affaires, qui ont eu lieu soit à Paris, soit à Genève, où furent présents les représentants du groupe français et presque toujours également MM. Miéville et Moriaud. L'agenda relève également que M. Moriaud était en relations téléphoniques constantes avec M. Miéville.

L'agenda constitue la preuve que la plupart des questions importantes concernant la banque étaient traitées en dehors des séances du conseil d'administration, en l'absence de la plupart des administrateurs. Le rôle prépondérant joué par M. Miéville et M. Moriaud, ainsi que par les représentants du groupe français, MM. Gros et Le Révérend, est établi par ces notes journalières très détaillées, rédigées par M. Miéville.

Les administrateurs Hentsch et Carteret ont fait leur devoir dans la mesure où cela leur a été rendu possible par le système de cachotteries de la direction et de M. Moriaud.

En dehors de M. Goss, ingénieur, chargé plus spécialement de la surveillance de certaines affaires industrielles, les autres administrateurs peuvent être qualifiés de nettement insuffisants pour assurer la direction d'un établissement de l'importance de la Banque de Genève.

Sauf MM. Och et Le Comte, ils n'ont rien fait pour chercher à comprendre les opérations variées de la banque.

Les contrôleurs ont exécuté correctement leur mandat et ne semblent pas encourir de responsabilité.

Le rôle de M. Miéville doit être considéré comme prépondérant.

M. Miéville ne cherchait jamais à se rendre compte exactement de la situation des affaires dans lesquelles il engageait inconsidérément la banque. Son optimisme extraordinaire, sa manie des grandeurs, sa faconde et l'empire qu'il exerçait sur la plupart des membres du conseil expliquent encore comment il se fait que la banque se soit trouvée dans la situation qui s'est révélée à la commission de gestion sans que le conseil d'administration s'en soit rendu compte.

Une grande partie des crédits ne faisaient pas même l'objet des délibérations du conseil d'administration, mais étaient simplement accordés par le directeur qui se faisait ensuite couvrir par le président du conseil. M. Miéville a tiré un profit personnel de sa situation à la banque, puisqu'il y avait deux comptes qui se trouvent débiteurs de sommes très importantes. Sa responsabilité est incontestable.

Il apparaît à la commission que la responsabilité du co-directeur est atténuée, du fait qu'il était entièrement dominé par M. Miéville. Le sous-directeur et les fondés de pouvoir de la Banque de Genève ne semblent pas encourir de responsabilité pénale ou civile. Ils étaient laissés dans l'ignorance de la situation.

La commission conclut que la plus grande part de responsabilité incombait à M. Miéville, ancien directeur, et à M. Alexandre Moriaud, ancien délégué du Conseil d'Etat.

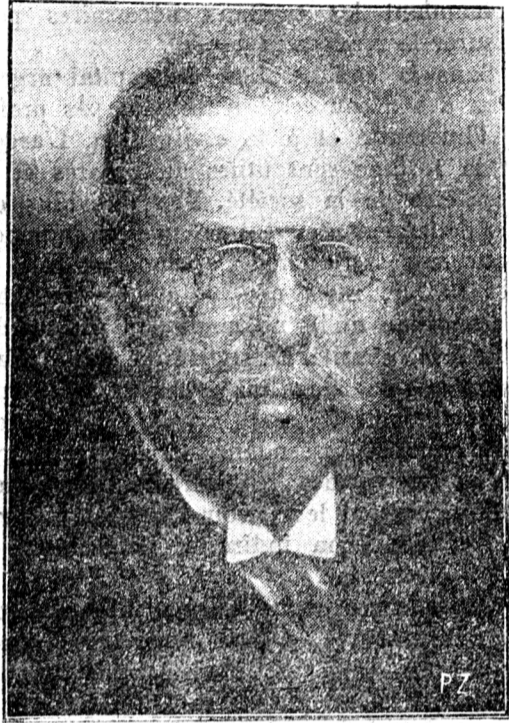
Le rapport que la commission de gestion de la Banque de Genève vient d'adresser au président de la Chambre commerciale du

tribunal de première instance contient également des précisions sur les comptes qu'avaient dans cet établissement le directeur Miéville et le président du conseil d'administration Donat-Dupont. Le premier avait à la banque deux comptes débiteurs aux montants respectifs de 324,000 et 126,000 fr. Les titres de son dossier et les assurances déposés en garantie représentaient 140,000 francs, ce qui ramène le découvert à environ 285,000 francs.

Quant au président du conseil d'administration, il devait à la Banque de Genève 875,000 francs suisses et 256,000 francs français. Les titres déposés en garantie et qui ont été réalisés représentaient 208,000 francs.

Par la suite, M. Donat-Dupont a remis à la commission de gestion d'autres titres qu'il avait en dépôt dans des banques parisiennes, mais ceux-ci n'ont pas encore pu être réalisés et la commission a émis l'avis que mieux vaudrait attendre une reprise des affaires, qui permettrait peut-être un relèvement des cours de ces valeurs.

AU CONSEIL FÉDÉRAL



M. SCHULTNESS
vice-président de la Confédération pour 1932

FÉLICITATIONS OFFICIELLES

M. Miklas, président de la Confédération autrichienne, a adressé un télégramme de félicitations à M. Motta, à l'occasion de sa réélection comme président de la Confédération et à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire.

M. Schober, vice-chancelier, et ministre des affaires étrangères, a, en son nom personnel et au nom du gouvernement autrichien, adressé un télégramme de félicitations à M. Motta.

« L'Osservatore romano » et le Conseil fédéral suisse

L'Osservatore romano signale que le Conseil fédéral a accepté le patronage des trois grandes auditions des *Béatitudes* de Franck, qui seront données à Genève pour inaugurer d'une façon solennelle et religieuse la conférence du désarmement. C'est là, dit l'organe du Vatican, un acte sympathique du Conseil fédéral.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission, pour raisons de santé, de M. Keller, de ses fonctions de membre et président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux. Il a nommé, pour le remplacer à la présidence du conseil d'administration, pour le reste de la période en cours, soit à partir du 1^{er} janvier 1932, M. Walther, conseiller d'Etat et conseiller national, à Lucerne, et pour le remplacer comme membre du conseil, M. Hermann Daniker, directeur de la Banque cantonale zuricoise.

Bienfaisance

Un bienfaiteur anonyme a fait don de 56,000 francs pour la construction d'un asile de vieillards à Bas-Lostorf (Soleure).

Au tribunal des assurances



M. PAUL PICCARD
président du tribunal fédéral des assurances pour 1932 et 1933.

ÉTRANGER

Les prix de l'Académie française

Judi, l'Académie française a eu sa grande séance annuelle des prix littéraires du concours de l'année et des prix de vertu.

M. Doumic, secrétaire perpétuel, a fait le rapport sur les concours de l'année. Parmi les prix, a-t-il dit, il en était un d'une « attribution difficile », le prix Brieux. M. Doumic analyse à grands traits la pièce qui l'a obtenu : *La bataille de la Marne*, de M. André Obey. Ses éloges vont aussi « à la jeune et vaillante Compagnie des quinze », qui l'a « admirablement joué ».

Un remarquable essai sur Fustel de Coulanges a valu à M. Pierre Fabre, professeur à l'université de Fribourg (Suisse), le prix d'éloquence, qui n'avait pas été décerné l'an dernier.

Pour le prix de poésie, l'Académie avait, cette année, changé de méthode. Au lieu de proposer un thème, elle a laissé aux concurrents la liberté de le choisir. Elle n'a demandé que de bons vers « rythmés et rimés à la manière dont nos grands poètes ont fait une tradition quatre fois séculaire ». C'est M. Gutulle qui lui a envoyé les meilleurs et sa pièce *Atalante* reçoit le prix de poésie.

Le grand prix Gobert a récompensé un historien de la Vendée, M. Emile Gabory, dont l'œuvre érudite, qui se composait déjà de trois volumes sur la *Révolution et la Vendée*, vient de s'enrichir de deux volumes sur *l'Angleterre et la Vendée*.

C'est à un aveugle de guerre, M. René Roy, que l'Académie a décerné le prix Montyon, pour son livre *Vers la lumière*. « Je ne sais pas, dit M. Doumic, de récit plus noblement émouvant ».

L'Académie a récompensé les services et les bienfaits rendus à la France en Syrie par les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition en leur attribuant le prix de langue française, ainsi qu'aux Oblats de Marie-Immaculée. M. Doumic leur rend un vif hommage et signale, avec M. Edouard de Keyser dont l'Académie couronne l'ouvrage courageux, le *Grand péril de la France missionnaire*. Ce péril est dû « à d'obscures et néfastes influences » qui entravent le recrutement missionnaire en France et contre lesquelles l'Académie élève sa protestation.

Si les missionnaires français étudient le rayonnement de la France en Orient, d'autres s'efforcent de le maintenir au Canada, et c'est pourquoi l'Académie a accordé des médailles de langue française à M. l'abbé Groulx pour ses travaux d'histoire canadienne, à MM. Rivard et Geoffroy pour leur *Glossaire du parler français au Canada* et au journal *la Presse*, de Montréal.

M. Doumic a souligné les mérites qui ont valu à l'œuvre de M. Escholier le grand prix de littérature et à celle de M. Henri Pourrat le prix du roman. C'est un romancier de talent également, M. Maurice Genevoix, qui a recueilli le prix Paul Flat du roman. Le prix Paul Flat de critique est allé à une étude de MM. Monnier et Izard sur la *Pensée de Charles Péguy*.

L'Académie se devait, en cette année de l'Exposition coloniale, de distinguer et de récompenser les œuvres qui font connaître et aimer à la fois les colonies et la colonisation. A ce titre, celle de M. Georges Hardy lui a paru l'une des meilleures et l'Académie lui a attribué le grand prix Broquette-Gonin. Elle a, en outre, couronné un certain nombre de volumes d'histoire coloniale, tels la *Conquête religieuse de l'Algérie*, du chanoine Tournier, et *Brazza*, du général de Chambrun.

M. Georges Lecomte, directeur de l'Académie, a fait le rapport des prix de vertu, qui a été une glorification des humbles dévouements, inspirés pour la plupart par la religion.

Voici, par exemple, les époux Bon, cultivateurs modestes à Chapelle-Voland (Jura) : près de leurs six enfants, ils hébergent leurs deux grand-mères, comme ils ont recueilli pendant la guerre deux veuves orphelines de mère. M^{lle} Mougneot, en Haute-Saône, soutient de son ingrat labeur ses parents et, presque aveugle, elle se prodigue encore pendant une épidémie au chevet des contagieux abandonnés.

M^{lle} Aurélie Paterne, devenue Sœur Aurélie, se dévoue d'abord à l'éducation de ses huit frères et sœurs et puis, elle continue dans la vie religieuse, à Maure et à Junbac (Cantal) son œuvre de dévouement auprès des pauvres ; âgée de 70 ans, elle s'en va encore les secourir appuyée sur deux bâtons. De même, paralysée des deux jambes, M^{lle} Moulin, de Pas-en-Artois, s'en va dans une petite voiture visiter et soigner les malades ; elle s'occupe des orphelins et les catéchise.

M. Lecomte a cité les noms de M^{lle} Joséphine Mintare, à Brando (Corse) ; Eugénie Tremlet, à Paris ; Elise Arnaud, à Nantes, servantes qui se dévouent à leurs maîtres avec héroïsme.

Le dévouement familial a ses héros. M. Lecomte cite M^{lle} Pagès, à Mende ; M. Jean Cyprien, d'Arzens-le-Randon (Lozère), qui, après avoir aidé ses parents à nourrir ses frères et sœurs, élève sa famille de neuf enfants et prend encore à sa charge un orphelin et un vieux grand-père. Marie Raffard, d'Amilly (Loiret), Eugénie et Lucie Petitjean, à Branges (Saône-et-Loire) ; Marthe Foin, rue du Château-des-Rentiers, à Paris, donnent les mêmes exemples.

Le directeur de l'Académie veut encore citer au moins certaines œuvres de charité entreprises par des missionnaires, des religieuses ou de laïques admirables d'initiative, de ténacité, de courage : le Père Drouart, de Lesev, alors âgé de 70 ans, accepta de diriger la léproserie de Koyama (Japon) ; il tint encore

onze ans à ce poste et vient de recevoir de Dieu une récompense plus haute que celle que lui préparait l'Académie. En Mauchourie, le Père Roubin, des Missions étrangères, a fondé dans une région infestée de brigands une petite ville avec une chrétienté de 6000 âmes.

Citons encore, avec M. Lecomte, la Société centrale de sauvetage ; la Famille du Marin ; le Refuge de la rue Bouret (Paris) ; l'œuvre des Franciscaines de la rue de la Santé (Paris) ; le Bon Pasteur, d'Orléans ; la Crèche libre des Sœurs de la Sagesse d'Orléans ; l'œuvre des Orphelins d'Auteuil ; la Maîtrise de Saint-Bénigne, à Dijon ; le Patronage des Libérés ; Notre-Dame de la Miséricorde, à Ivry ; la Maison Sainte-Rose, à Saint-Quentin ; le Lien social, à Paris ; le Groupement féminin des Otages, rue Haxo ; la Solidarité catholique ; l'Asile Danverre, à Mexico ; les œuvres sociales de la paroisse de Draucy et de Malakoff ; l'école de Saint-Michel, en Prézias ; l'Ouvroir Sainte-Thérèse, à Saint-Denis-le-Ferment (Eure), etc.

M. Lecomte termine sur cette belle pensée de Pascal : « Tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité. » Le monde ne peut être sauvé que par l'amour.

L'Académie a décerné quatre-vingt-douze dotations de 25,000 francs chacune de la fondation Cognacq-Jay et cent cinquante-sept dotations de 10,000 francs chacune des mêmes fondateurs.

Conformément au désir exprimé par M. Gabriel Cognacq, et afin de se conformer plus complètement aux intentions des fondateurs, il a été décidé qu'une part variable des prix de 10,000 francs serait réservée à des candidats qui seraient particulièrement recommandables par leur jeunesse ou pour d'autres considérations.

(En 1920, les époux Cognacq-Jay, fondateurs, en 1870, des grands magasins parisiens « A la Samaritaine », firent don à l'Académie française d'une somme de 100 millions de francs, dont les arranges sont répartis chaque année entre des familles nombreuses, sous forme de : 1^o 90 prix de 25,000 francs (un par département), qui soient attribués à des familles qui comptent au moins 9 enfants vivants, sans que le père et la mère aient chacun plus de 45 ans ; 2^o 290 prix de 10,000 francs, qui sont attribués à des parents âgés de moins de 35 ans et qui ont 5 enfants vivants. M. Ernest Cognacq, né à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure), en 1839, est mort à Paris en 1928. Sa femme, Marie-Louise Jay, était née à Samoëns (Haute-Savoie), en 1838 ; elle est morte en 1925.)

L'Académie a aussi décerné dix-sept prix de 10,000 francs de la fondation Etienne Lamy, en faveur de familles nombreuses.

Le protectionnisme anglais fi. it. fi. des traités

Berlin, 18 décembre.

Le gouvernement anglais a refusé d'entrer en négociations avec l'Allemagne pour examiner les répercussions des mesures douanières anglaises sur le traité de commerce germano-anglais. Le gouvernement anglais reconnaît que le traité autorise l'Allemagne à demander de telles négociations, mais il n'en voit pas l'utilité, vu qu'il est fermement décidé à ne pas apporter les mesures décidées.

Dans sa réponse, le gouvernement allemand exprime son profond étonnement d'une pareille attitude et se réserve de prendre toutes mesures qu'il jugera utiles.

Emeutes de chômeurs

Amsterdam, 19 décembre.

Judi soir et hier matin, des désordres se sont produits à la suite de manifestations de chômeurs, la plupart communistes, qui refusaient de se présenter deux fois par jour au bureau de contrôle afin de toucher leurs allocations. La police, lapidée par la foule, dut charger à plusieurs reprises et faire usage de ses armes. Une personne a été sérieusement blessée. La police est restée maîtresse du terrain.

A La Haye, des désordres ont également eu lieu.

En Chine



Le nouveau président
de la République chinoise Lin Sen

Pugilat parlementaire

Paris, 19 décembre.

La séance de la Chambre, hier vendredi, a été marquée par un incident assez grave entre M. Basset, député indépendant de la Haute-Vienne, et M. Brunet, républicain socialiste.

L'ordre du jour appelait la suite de la discussion des interpellations sur le chômage. M. Basset parla de la crise de la chaussure à Limoges, provoquée par les usines qui appartenaient à Oustric. M. Brunet ayant voulu interrompre l'orateur, celui-ci répondit : « M. Oustric, votre ami, n'est pas le mien. »

M. Basset affirma ensuite que les socialistes de Limoges avaient reçu le concours d'une grande fabrique de chaussures.

M. Brunet a alors protesté contre le fait que la commission d'enquête avait voulu déshonorer la gauche de l'Assemblée. En descendant de la tribune, M. Brunet se jeta sur M. Basset, qui lui adressa une injure. Les huissiers, aidés d'un certain nombre de députés, sont arrivés à séparer les combattants.

Le pugilat se poursuivit dans les couloirs de la Chambre, après la séance. M. Thivrier, député socialiste de l'Allier, se précipita sur M. Basset, à qui il adressa des injures depuis la sortie de la salle. Le combat se prolongea quelques instants, tandis que des députés socialistes conspuaient M. Basset. Des huissiers, qui cherchaient à séparer les combattants, reçurent quelques horions.

Les injures continuèrent de plus belle lorsque M. Barthe, questeur, réussit enfin à écarter M. Basset et à éloigner les socialistes venus à la rescousse de leur collègue.

LE NOUVEAU CABINET CHINOIS

Changhai, 18 décembre.

M. Soong, ministre des finances, se démettra de ses fonctions. Nankin propose M. Hou comme ministre des affaires étrangères, tandis que Canton propose M. Chen. On déclare, d'autre part, que M. Hou préférerait rester à Canton au poste de président du conseil provincial.

Nouvelles religieuses

L'ex-primat d'Espagne cardinal de curie

On annonce l'arrivée imminente à Rome de Mgr Segura y Saenz, ex-archevêque de Tolède et ancien primat d'Espagne, que le gouvernement espagnol a fait reconduire à la frontière il y a quelques mois et qui, là-dessus, remit sa démission au Pape. Mgr Segura remplacera à Rome comme cardinal de curie le défunt cardinal Merry del Val.

Automobilisme

L'industrie motocycliste britannique

La production motocycliste, en Grande-Bretagne, accuse une baisse très sensible. Pour les neuf premiers mois de 1931, cette production n'a été que de 46,272 machines, contre 69,541 machines pour la période correspondante de 1930, soit une diminution de 23,269 machines.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le fromage français interdit

Le Conseil fédéral vient de prendre un arrêté interdisant l'importation en Suisse de fromage français. Cette décision entraîne, pour l'importation de fromages d'autres pays, la présentation de certificats d'origine.

Echos de partout

SOLUTION DE LA CRISE DU BLÉ

Un Américain, le Dr Robert Brown, a découvert le moyen de remédier à la surproduction du blé aux Etats-Unis tout en fournissant aux ménagères américaines, dont les finances ne sont pas prospères, la recette d'un repas économique.

Il a inventé le menu « tout au blé », successeur moderne du défunt menu « tout au beurre ».

Donc, voici ce que le Dr Brown propose à ses compatriotes :

D'abord, la soupe au blé, faite de blé bouilli, puis pressé et assaisonné.

Ensuite, le pain à la viande, fait, comme son nom l'indique, de pain et de viande ; mais dans des proportions telles qu'il rappellerait ce fameux pâté d'alouette et de cheval naguère imaginé par un restaurateur parisien sans scrupules (moitié-moitié : une alouette, un cheval, une alouette, un cheval, etc...) ; un morceau de viande gros comme un dé à coudre pour un kilo de pain.

Puis, des croquettes de blé moulu dans un moulin à café.

Le tout arrosé d'une boisson obtenue en versant de l'eau bouillante sur des grains de blé desséchés.

Les robustes estomacs américains supporteront peut-être cela, mais pas longtemps.

MOT DE LA FIN

Une réplique du Pitori à Gandhi, qui demandait à la Suisse de désarmer :

Nous ne croyons pas que l'on puisse
Par des mots désarmer la Suisse
Appelons Gandhi désormais,
Puisqu'il est dieu : Vieuchou-la-Paix !

Pour la langue française

Le verbe *indifférer* n'existant pas, on ne peut pas dire : « Cela m'indiffère ». Il faut dire : « Cela m'est indifférent. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Des vols dans les trains du P. L. M.

Depuis des mois, des vols importants étaient constatés dans diverses gares de la région de Besançon et dans des wagons de marchandises provenant de Besançon.

La Sûreté de Besançon ayant recueilli divers renseignements, la police mobile de Dijon fut saisie et envoya sur les lieux un commissaire et un inspecteur.

Les investigations de ces deux policiers furent très rapidement couronnées d'un plein succès et on réussit à arrêter les auteurs de tous les vols.

En effet, des perquisitions fructueuses et des interrogatoires bien menés ont abouti à l'arrestation de huit individus appartenant au personnel du P. L. M. et à celui de la compagnie ferroviaire de la gare annexe de Besançon.

Les vols sont d'une grosse importance. Les marchandises saisies chez les inculpés forment un stock impressionnant, mais elles ne représentent qu'une très faible partie des marchandises disparues. Les enquêteurs estiment que les vols commis à la gare se chiffrent par mille francs par jour depuis six mois.

Ces vols portaient sur des marchandises, des outillages de voitures Pengeot, de la verrerie, de la bonneterie, des liqueurs, etc.

Un des inculpés s'est ôté la vie dans la prison.

Un crime

Une automobile a été trouvée abandonnée dans le bois de Vincennes, hier vendredi. La plaque et l'un des sièges avaient été enlevés. L'automobile était tachée de sang. D'autre part, on a découvert, entre Trief et Poissy, des vêtements d'homme ensanglantés et taillés auxquels on avait mis le feu après les avoir imbibés d'essence. Un peu plus tard, on découvrit, à trois kilomètres de Mantes, un siège d'automobile taché de sang. On suppose que l'automobiliste a été assassiné et que les auteurs du crime se sont débarrassés du cadavre en le jetant dans la Seine.

La victime a été identifiée grâce aux vêtements retrouvés. C'est un jeune Américain, Richard Wall, dont il fut question naguère dans une histoire de vol à la charge d'une danseuse, qu'il disait l'avoir dépouillé de 20,000 dollars.

Incendie d'un bazar

A Rio de Janeiro, hier vendredi, un incendie qui s'est déclaré dans un magasin du centre de la ville s'est étendu aux immeubles voisins. La plupart des jeunes vendeuses, prises de panique, ont sauté par les fenêtres. L'incendie s'est produit au moment où une vendeuse plaçait dans une vitrine un arbre de Noël. Le feu a gagné en quelques instants les étages supérieurs.

Il s'est propagé avec une extrême rapidité, entraînant le personnel composé d'une centaine de jeunes filles et la foule des clients. Une panique s'est produite. On compte une soixantaine de blessés. La troupe, les pompiers et des sauveteurs bénévoles ont coopéré aux secours. Huit immeubles ont été détruits.

Exécutions capitales

A Rangoon, huit des agitateurs birman, y compris le chef Saya San, ont été exécutés. Sept autres condamnés à mort subiront le même sort.

Sans nouvelles d'une aviatrice

On est sans nouvelles depuis jeudi de l'aviatrice allemande Ellie Beinhorn, partie le 4 décembre de Berlin pour les Indes néerlandaises. Elle s'était envolée le 17 décembre, de Bagdad pour la Perse.

Accident d'aviation

Mercredi, à midi et demi, à Masmajan, près de La Bastide Saint-Laurent-les-Bains (Lozère), l'appareil à bord duquel l'aviateur Jean de Viscaya tentait d'établir le record de distance en ligne droite pour hydroavion léger, en direction de l'Espagne, a fait une chute. L'aviateur a été tué.

Jean de Viscaya, avant de faire de l'aviation, avait été un brillant conducteur d'automobiles, qui remporta plusieurs courses en vue.

Jack Diamond assassiné

A Albany (Etats-Unis), deux inconnus, qui avaient réussi à pénétrer dans l'appartement de Jack Diamond, ont tué à coups de revolver le fameux bandit.

Incendie d'un bateau

Un chaland chargé d'essence a pris feu hier vendredi dans le bassin à pétrole du port de Rotterdam. Six cents mille litres d'essence, venant d'être vidangés des tanks dans le bateau, prirent feu lorsqu'une explosion se produisit. Le chaland fut complètement la proie des flammes. Un matelot a disparu.

Navire coulé

La goélette suédoise *Sixtine*, qui se dirigeait vers Libau, a coulé. Sept hommes auraient péri.

Le brouillard en Angleterre

Par suite du brouillard qui enveloppe l'Angleterre et les côtes, le vapeur *Fiamand*, faisant le service entre Dunkerque (France) et Tilbury (Angleterre), est entré en collision, hier matin vendredi, avec le *City of Manila*, dans l'estuaire de la Tamise, et a subi certaines avaries. Le paquebot a pu néanmoins poursuivre sa route et est arrivé à Tilbury avec près de 4 heures de retard.

Le remorqueur *Southern* est également entré en collision avec un autre bateau. Il a pu cependant poursuivre son chemin.

On signale, de part et d'autre, un certain nombre d'accidents d'automobiles et des retards importants sur certaines lignes de chemins de fer.

SUISSE

Des voleurs rattrapés

A Berne, jeudi, un garçon de courses avait été chercher 2000 francs dans une banque. Il déposa l'argent dans une serviette et fixa cette serviette à son vélo. Il se rendit dans une autre rue, mit le vélo devant un magasin et, lorsqu'il revint, vit que la serviette était ouverte. Il va sans dire que l'argent manquait. Deux individus qui l'avaient aperçu à la banque l'avaient suivi. Suivant la police, il s'agissait de deux étrangers. Des recherches furent entreprises. La trace fut suivie jusqu'à Milan. Là, les deux individus furent arrêtés et furent trouvés en possession de l'argent.

Suite mortelle d'un accident

A Genève, M. Arthur Marti, Bernois, qui, mardi dernier, avait été victime d'un accident de motocyclette, est décédé hier matin vendredi à l'hôpital cantonal.

Bagarre après boire

A la sortie d'un café, à Engli (Glaris), mercredi soir, trois ouvriers allemands se sont battus à coups de couteau. Deux d'entre eux ont été conduits à l'hôpital dans un état plus ou moins grave. Le troisième a été arrêté.

Enfant ébouillanté

A Dompierre, près Lucens (Vaud), hier, vendredi, le petit Jean Duc, âgé de deux ans et demi, fils de M. Félix Duc, syndic, a renversé sur lui de la soupe bouillante et a succombé aux suites de ses brûlures.

Evasion

Un détenu du pénitencier vaudois d'Yverdon, André Dizerens, âgé de 38 ans, s'est évadé dans la nuit de jeudi à hier vendredi.

TRIBUNAUX

Le procès de Berthoud

Le procureur général a prononcé hier vendredi son réquisitoire dans le procès du docteur Riedel et de la fille Guala, inculpés d'avoir empoisonné la femme du médecin, M^{me} Riedel. Il y a en outre à leur charge l'inculpation d'avoir empêché la naissance d'un enfant de la fille Guala.

Comme la défense prétend que M^{me} Riedel se serait empoisonnée elle-même, par lassitude de l'existence misérable que lui faisaient son mari et sa rivale, le procureur général s'est appliqué à montrer l'in vraisemblance de cette supposition.

Les expressions de découragement consignées dans le journal intime de M^{me} Riedel étaient trop naturelles, dans sa situation, et ne sauraient être alléguées comme une preuve de suicide. D'ailleurs, nombre d'autres passages de ce journal montrent sa volonté de vivre, ne fût-ce que pour sa fille, pour l'avenir de laquelle elle manifeste la plus tendre sollicitude.

Tous les actes de M^{me} Riedel, pendant sa courte maladie, parlent contre le suicide. A ce moment-là, elle croit qu'elle va être enfin prochainement délivrée de la fille Guala ; elle prend des mesures en conséquence et engage une bonne ; elle écrit à son frère qu'elle lui enverra, après Noël, certains effets qu'il lui a remis pour la lessive ; elle commande à une dame un ouvrage de tricot. Le jour où elle devait mourir, elle invite une de ses amies à venir lui faire visite. Elle s'étonne de son état et demande au médecin si elle est en danger de mort. Elle qui aime passionnément son enfant, elle ne songe pas un moment à lui faire ses adieux. Elle ne savait donc pas qu'elle allait mourir ; par conséquent, elle n'avait pas attenté à sa vie.

Quant à ses deux bourreaux, toute leur attitude les convainc du crime. La fille Guala a donné le poison dans les innombrables tasses de thé et de café qu'elle a fait prendre à M^{me} Riedel ; lui, Riedel, sachant certainement que sa femme était empoisonnée, n'a rien fait pour la sauver ; son diagnostic a été dérisoire ; les remèdes qu'il a prescrits étaient tout justes propres à atténuer les symptômes de l'empoisonnement ; le matin du dernier jour, quand sa femme est à la dernière extrémité, il quitte la maison et n'y revient que quand tout est fini.

Quant à la fille Guala, menteuse avérée, qui avait proféré des menaces contre M^{me} Riedel, on la voit, après la mort de M^{me} Riedel, montrer un souci extrême de la correspondance de la défunte, fouiller les meubles, ramasser toutes les lettres et les brûler ; faire main basse sur le journal intime de M^{me} Riedel, qu'elle n'a toutefois pas détruit mais dont on a constaté que les derniers pages avaient été arrachées ; puis la fille Guala s'éclipse et va se cacher quelque part. Détail significatif : cette brûleuse de lettres avait soigneusement gardé par devers elle une correspondance susceptible de compromettre le docteur Riedel.

Le procureur général a conclu en réclamant la condamnation de la fille Guala comme empoisonneuse à 12 ans de réclusion et celle du docteur Riedel, pour complicité, à 4 ans de détention.

Les avocats ont ensuite plaidé.

Canella ou Bruneri

Les avocats de la famille Canella, de Vérone, avaient interjeté appel devant la Cour suprême de cassation de Rome contre le jugement rendu par la Cour d'appel de Florence confirmant celui du tribunal de Turin, qui déclarait que le mystérieux personnage qui se fait passer pour le professeur Canella, disparu au cours de la grande guerre, est bien l'ancien ouvrier typographe Mario Bruneri, de Turin, aujourd'hui détenu dans les prisons de Pallanza.

La Cour suprême de cassation n'a pas eu à revenir sur le fond du procès, qui a été suffisamment examiné. Elle n'a eu qu'à se prononcer sur la légalité du jugement rendu par la Cour d'appel de Florence.

Or, le sénateur Longhi, procureur général, a soutenu devant la Cour de cassation de Rome que le jugement de la Cour d'appel de Florence est impeccable et que la cause est ainsi finie : le mystérieux personnage est bien Mario Bruneri. Le procureur général a prié les juges de Rome de mettre, dans ce sens, le point final à un procès qui a déjà trop duré.

La Cour de cassation de Rome a rejeté le recours présenté par les défenseurs du prétendu professeur Canella, de Bologne, disparu pendant la guerre. Elle a constaté que cet individu n'est autre que le typographe Mario Bruneri.

Nouvelles financières

Des faillites

La faillite de la banque Rean, à Courmayeur, vient d'être suivie de celle du Grand Hôtel Excelsior, dont le déficit est de 2,250,000 francs. Le tribunal a également prononcé la faillite des hôtels Miramonti et Ponte-Romano.

La livre en baisse

La livre sterling est plus faible. Le franc français cote 86 ¹/₈ et le dollar 3,39 ¹/₂.

Hausse à New-York

Des rumeurs selon lesquelles un groupe puissant de banques s'efforceraient de stabiliser les prix, ont occasionné, hier vendredi, à New-York, une reprise sensationnelle sur le marché des valeurs. De nombreux gains de 3 à 6 points ont été enregistrés.

Les capitaux allemands évadés

Jeudi s'est constitué à Zurich un comité de défense des intérêts des ressortissants allemands vivant en Suisse, menacés par le récent décret-loi qui a introduit un impôt sur les capitaux évadés.

AVIATION

Pour aller dans la stratosphère

Paris-Midi annonce que le monoplan de 500 chevaux, grâce auquel la France est en mesure de rivaliser avec l'Allemagne pour la conquête de la stratosphère est complètement achevé. Il se trouve actuellement à l'aérodrome de Toussus-le-Noble, tout prêt, déclare son pilote, à prendre son vol, au premier signal, vers une altitude de 16,000 mètres et plus. C'est M. Coupet, chef pilote, qui risquera l'aventure. L'appareil a quitté en pièces détachées les usines Farman de Billancourt, il y a une semaine, et a été monté secrètement à Toussus-le-Noble.

Une expérience interdite

Un aviateur français, M. Sauvant, avait l'intention d'expérimenter, ces jours prochains, à Nice, un avion de sa construction et qui possède, à l'en croire, des qualités exceptionnelles.

M. Sauvant devait, avec cet appareil, se laisser tomber sur le sol d'une hauteur de 800 mètres. Mieux encore, l'avion devait arriver au sol en flammes sans que son pilote courût le moindre risque.

Cette expérience a été interdite par le commissaire de police de Nice, agissant en vertu d'une décision du ministre de l'air.

PETITE GAZETTE

La population française

D'après le dénombrement de 1931, Paris a 2,891,020 âmes ; Marseille, 800,881 ; Lyon, 579,763 ; Bordeaux, 262,990 ; Nice, 219,549 ; Lille, 201,648.

Un sous-marin anglais au service des Soviétiques

Les autorités soviétiques de Leningrad ont récemment fait entrer en service l'ancien sous-marin britannique L-55, coulé à Kronstadt, en juin 1919 et relevé en 1928. Ce bâtiment a été réparé et servira dans la flotte soviétique.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Le premier tour du championnat suisse de football est à peu près terminé. Certains clubs ont même déjà entamé le second.

En ligue nationale, dans le premier groupe, demain dimanche, Urania-Genève sera opposé à Nordstern ; Berna, à Zurich. Dans le second groupe, Bienna rencontrera Etoile-Chaux-de-Fonds ; Old-Boys, Servette ; Grasshoppers, Young-Boys.

En première ligue, Lausanne-Sports aura affaire à Monthey ; Fribourg, à Cantonal-Neuchâtel.

On peut raisonnablement compter sur les victoires d'Urania-Genève, Zurich, Bienna, Servette, Grasshoppers, Lausanne-Sports et Fribourg.

Mais on sait assez que le sport a des raisons que la raison ne connaît pas. C'est dire que l'un ou l'autre des résultats prévus pourra fort bien être inversé.

SOMMAIRES DES REVUES

Le numéro de Noël de la *Patrie suisse* (19 décembre) se présente sous une belle couverture représentant le tableau d'Antonello da Messina : la Madone et l'Enfant Jésus. Photographies remarquables que celles qui composent des pages comme le Noël des enfants ou Première neige d'Emile Gos.

On lira, en outre, une belle légende de Noël, recueillie par le poète tessinois Zoppi et traduite avec art par M. Henri de Ziegler. On trouve encore une page sur Noël dans la rue, une chronique des disques et des actualités nombreuses.

Dernière heure

La situation mondiale vue de Washington

Londres, 19 décembre.

On mande de Washington au *Times* : Au cours de la séance d'hier, vendredi, de la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants, M. Stimson a fait une déclaration confidentielle concernant les perspectives immédiates fort inquiétantes en Europe centrale. Il y a lieu de croire que le secrétaire d'Etat avait prévenu ses auditeurs qu'il faut s'attendre à de graves événements d'ici quelques jours. Par ailleurs, on a appris que, au cours d'un entretien qui a eu lieu hier vendredi entre des membres influents de la Chambre et M. Hoover, ce dernier a fait également un tableau fort sombre de la situation mondiale.

Le conflit sino-japonais

Paris, 19 décembre.

Le *Journal* annonce que c'est le général Claudel, membre du conseil supérieur de la guerre, inspecteur des troupes coloniales, qui représentera la France à la commission de la Société des nations chargée d'étudier sur place, en Mandchourie, le conflit sino-japonais.

Londres, 19 décembre.

Le *Daily Telegraph* affirme de nouveau l'existence d'une entente entre Moscou et Tokio dans la question de la Mandchourie. Selon ce journal, Moscou compte opérer une occupation de la région traversée par le chemin de fer oriental chinois, similaire à celle à laquelle a procédé le Japon dans la Mandchourie du sud. Ceci explique sans doute le caractère purement platonique des protestations du gouvernement russe en ce qui concerne la politique japonaise dans cette région.

Le protectionnisme anglais

Londres, 19 décembre.

Le *Daily Telegraph* précise que les importations sur lesquelles était déjà perçue une taxe de 33 ¹/₂ %, et qui sont visées par la troisième nomenclature des produits taxés en vertu de la loi sur les importations anormales sont, de ce fait, astreintes à une taxe de 83 ¹/₂ %. De même celles ayant déjà été taxées de 50 % se trouvent maintenant frappées d'un droit de 100 %.

Au parlement égyptien

Le Caire, 19 décembre.

La session parlementaire a été inaugurée jeudi en présence du roi, du corps diplomatique et du prince héritier d'Abysinie, de passage au Caire.

Sidky pacha a lu le discours du trône qui souligne la complète stabilisation de la situation politique et du gouvernement actuel, ce qui permettra la pleine exécution de la nouvelle Constitution.

Le discours passe ensuite en revue les actes accomplis et les réformes entreprises par le gouvernement durant les premiers mois, et il soumet son programme pour la session qui commence. Le discours traite longuement des nombreux problèmes nés de la situation actuelle, tels, bien entendu, que celui de la crise, de l'abandon par la Grande-Bretagne de l'égalon-or et ses répercussions sur l'économie égyptienne, de la question des droits et des intérêts des tiers dans le payement en or des titres de la dette égyptienne.

Le discours ajoute que l'équilibre budgétaire est influencé par la diminution des recettes, la dépréciation et l'instabilité de la valeur de la monnaie. Son équilibre exigera certains sacrifices indispensables qui resteront cependant assez légers en comparaison avec les charges des contribuables des autres pays. C'est pourquoi le gouvernement déposera des projets de lois établissant des impôts sur le timbre, sur les effets et les patentes, des taxes sur les automobiles et sur les spectacles. Ces droits constitueront un revenu appréciable.

Le discours conclut en signalant l'excellence des rapports de l'Égypte avec les puissances étrangères et en particulier l'Angleterre.

Manifestations de pacifistes à tout prix

Paris, 19 décembre.

(Havas.) — La Confédération générale du travail (C. G. T.) et le comité d'action pour la paix ont organisé, hier soir, vendredi, au Gymnase Japy, une réunion en faveur de la paix sous la présidence de M. Jouhaux et en présence d'un nombreux public. Parmi les orateurs étrangers, figuraient M. Lansbury, chef de l'opposition parlementaire aux Communes, Ludwig Quide, représentant les milieux pacifistes allemands, Grassmann, membre du Reichstag. Du côté français, MM. Léon Blum député et Victor Basch, prirent la parole pour demander la sécurité nationale par l'arbitrage et le désarmement.

A la sortie, un groupe important de manifestants est descendu le boulevard Voltaire en criant : « Vive la paix » ! La police a dispersé les manifestants et procédé à quelques arrestations.

Mort de Mgr Faidutti

Naples, 19 décembre.

Les journaux annoncent la mort à Kenigsberg, où il se trouvait en séjour, de Mgr Faidutti, chargé d'affaires du Vatican en Lithuanie.

L'accident de chemin de fer en Angleterre

Londres, 19 décembre.

(Havas.) — Deux personnes ont péri dans l'accident de chemin de fer (voir Faits divers) entre Londres et Tilbury. Le nombre des blessés est d'une cinquantaine.

Eboulement dans une mine de Silésie

Hindenburg, 19 décembre.

(Wolff.) — Dans la mine Ludwigs Glück, un éboulement s'est produit causant la mort d'un mineur et blessant deux ouvriers grièvement. Les dégâts sont importants.

Enfants carbonisés

Naples, 19 décembre.

Une maison de la commune de Resina a été complètement détruite par un incendie. Trois enfants de sept, quatre et un an sont restés dans les flammes. Leurs parents, qui étaient allés à leur travail les avaient laissés seuls à la maison.

SUISSE

Le froid

Zurich, 19 décembre.

Le froid sévit dans toute la région alpestre. Le thermomètre marquait ce matin, samedi, -16° au Righi Kalt Bad. Le froid s'étend sur le versant sud des Alpes jusqu'à Milan. Il n'y a pas de perspective d'un adoucissement de la température.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le grand ouvrage illustré : Nos oiseaux

La fabrique de chocolat Suchard, S. A., Serrières-Neuchâtel, a estimé, avec raison, qu'il convenait de réimprimer et de répandre, sous une forme plus accessible au public, le bel ouvrage créé par la collaboration intime d'un peintre et d'un écrivain.

L. P. Robert et E. Rambert, *Nos oiseaux*, 48 planches en couleur et monographies. Préface et biographies, par M. le professeur Alfred Mayor.

Nul doute que cette nouvelle édition ne rencontre le même succès que les précédentes aujourd'hui épuisées et ne contribue à faire connaître mieux et apprécier davantage l'œuvre scientifique, artistique et littéraire des deux maîtres romands.

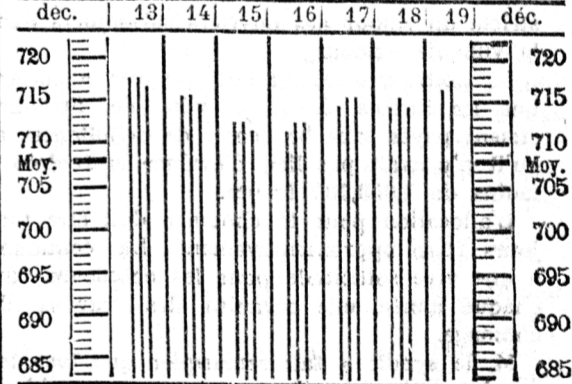
La vie des oiseaux, leurs mœurs sont décrites avec enthousiasme et amour par le poète, et le peintre a su avec émotion situer d'un pinceau habile chaque oiseau dans son cadre, dans la position qui lui est familière, et tout en reproduisant scrupuleusement la nature, mettre dans ses charmantes aquarelles une note originale.

Cet album est obtenu en échange d'emballages Suchard vides. Le service de la publicité de chocolat Suchard, S. A., Serrières-Neuchâtel, enverra, sur demande et gratuitement, les conditions détaillées permettant à chacun de collectionner et de réunir dans un bel emboîtement les 48 planches en couleur et les monographies de *Nos oiseaux*.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

19 décembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

dec.	13	14	15	16	17	18	19	dec.
7 h. m.	-6	-6	-4	-2	-3	-10	-9	7 h. m.
11 h. m.	1	0	-2	-1	-1	-7	-7	11 h. m.
7 h. soir	0	-1	-3	0	-4	-5	-5	7 h. soir

TEMPS PROBABLE

Zurich, 19 décembre, midi.

Assez beau ; bise modérée ; le froid persiste.

Calendrier

de

L'Œuvre de Saint-Paul 1932

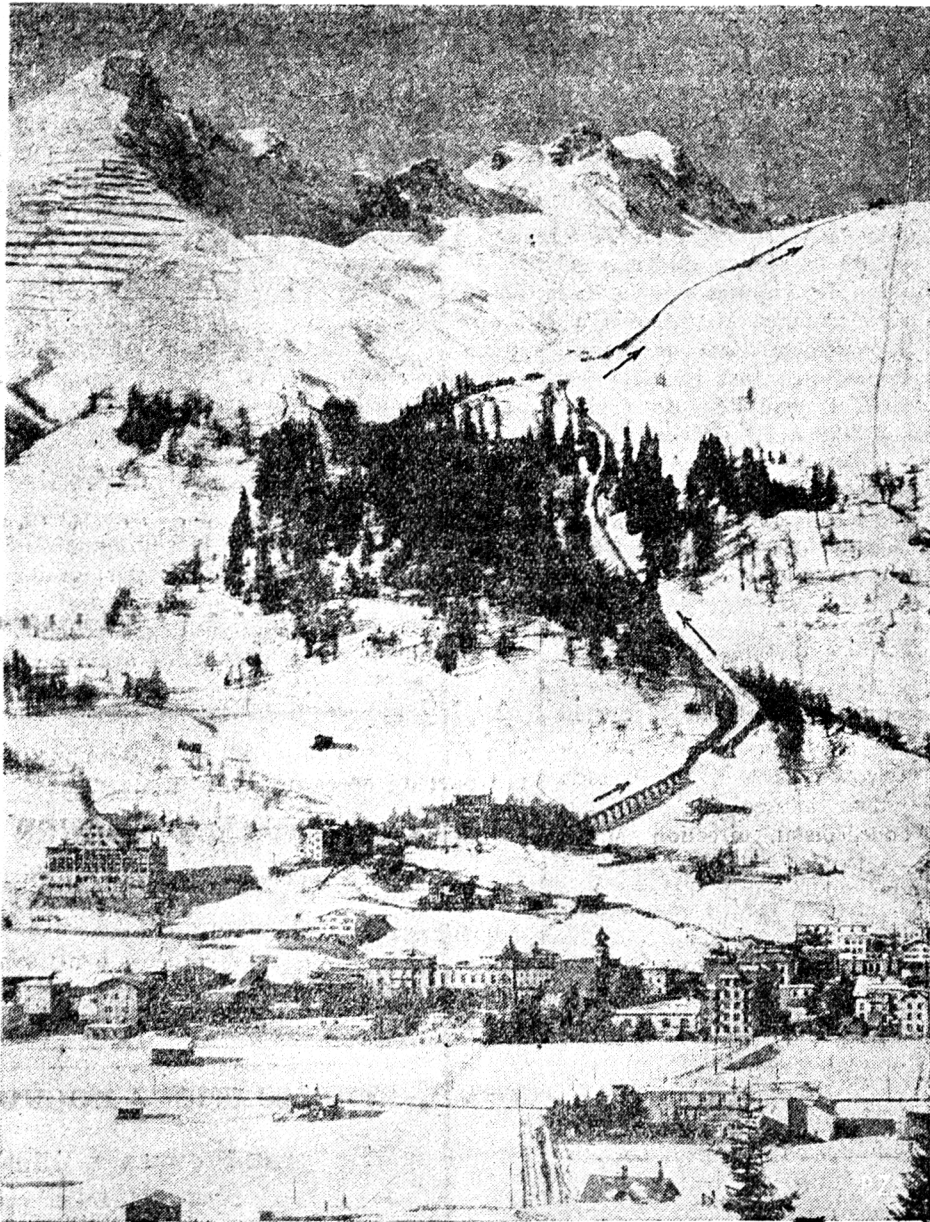
Prix : sur carton Fr. 1.60
 bloc seul » 1.20
 broché (forme livre) » 1.20

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL FRIBOURG

130, Place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38

LE STIMULANT
 Apéritif au vin et quinquina

Un nouveau chemin de fer de montagne



Vue de la ligne alpestre Davos-Parasenn, qui part de Davos (1556 m.) pour s'élever à 2215 m., à la station de Hehenweg. La ligne sera continuée l'année prochaine jusqu'au Weissjühoch (2661 m.), à proximité du bel alpage de Parasenn, admirable jardin alpestre en été et superbe champ de ski en hiver.

FRIBOURG

Conseil général de la ville de Fribourg

Le budget

Le Conseil général de Fribourg s'est réuni, hier soir vendredi, pour l'examen du budget. M. le syndic Aebly a dirigé les débats avec sa distinction coutumière.

Au nom de la commission vérificatrice des comptes, M. Léon Blanc a présenté un intéressant rapport, dans lequel il a insisté sur la nécessité des économies et sur le danger de dépenses exagérées. Il a proposé l'entrée en matière.

Nous avons donné un aperçu des différents postes du budget, qui, comme nous l'avons dit, se solde par un déficit de 72,747 fr. 50.

Au chapitre des finances, M. Xavier Thalmann a demandé si le chiffre prévu pour les impôts sur la fortune et sur le produit du travail (1,050,000 fr.) n'était pas trop élevé, vu les circonstances économiques que nous traversons, et s'il ne fallait pas s'attendre à une moins-value.

M. Hermann a estimé que la contribution de 6000 fr. pour la caisse de chômage n'était pas assez élevée. Il a demandé une réglementation stricte du séjour des ouvriers saisonniers dans la ville de Fribourg.

M. Gottrau, directeur des finances, a déclaré que les impôts dans la ville de Fribourg étaient payés sans beaucoup de défaillances et qu'il n'y avait pas lieu d'évaluer la rentrée à moins de 1,050,000 francs.

L'allocation pour le chômage doit être toujours fixée approximativement. La commune a une vive sollicitude pour les chômeurs, car, chaque année, elle organise des travaux de chômage.

M. le syndic a fait remarquer que tous les ouvriers saisonniers étrangers, sauf conditions tout à fait spéciales, ont quitté notre ville à la fin du mois de novembre, à un moment où le chômage ne se faisait pas encore sentir.

Au chapitre de l'instruction publique, M. le syndic Aebly a relevé que nous pouvions être fiers de nos écoles, dont la marche est réjouissante.

A propos de la police, M. Brasey a demandé quelle était la contribution de la commune aux frais de la gendarmerie.

M. le docteur Perrier a dit la nécessité de mettre la signalisation dans la ville de Fribourg en harmonie avec les prescriptions des villes suisses.

M. le syndic Aebly a exposé que, à la suite d'une convention signée en 1891 par la ville et l'Etat de Fribourg, le service de police dans la ville est assumé par la gendarmerie cantonale, moyennant une prestation unique acquittée par la commune.

M. Spicher, directeur de police, a montré que la signalisation a plusieurs fois changé au cours de ces dernières années. Divers systèmes ont été préconisés. Il semble que maintenant on puisse se ranger à la réglementation établie par le Département fédéral de justice et police.

Le chapitre ordinaire de l'Edilité a été adopté sans débat. Au service extraordinaire, M. Xavier Thalmann a demandé où en étaient les projets d'amélioration de la distribution d'eau au Guintzet et à la Vignettaz.

M. Brasey a demandé des nouvelles de la question du passage sur voie de Miséricorde.

M. le docteur Perrier aurait désiré qu'on fit figurer au budget une prise importante d'actions de l'Œuvre des logements populaires que dirige avec tant de dévouement M^{lle} Clément.

M. Deillon a demandé la restauration de la Route-Neuve, où la poussière est abondante quand il fait chaud et où la boue est épaisse quand il pleut. Il voudrait aussi qu'on songeât à la réfection de la route qui conduit à Lorette.

M. Weber, président de la commission de l'Edilité, a dit qu'on élargissait petit à petit la Route-Neuve. Il a reconnu qu'une amélioration de la chaussée était désirable. Malheureusement, sur une telle pente, il n'est pas possible d'envisager un revêtement de goudron. Il faudrait faire un pavage dont le coût dépasserait 100,000 francs. Des travaux plus urgents s'imposent ailleurs. Quant à la route de Lorette, la circulation des véhicules y est peu considérable et la dépense d'une réfection serait énorme.

M. Fragnière a attiré l'attention du Conseil communal sur le défaut d'éclairage des abords de l'église de Saint-Pierre et sur la nécessité d'achever la route qui conduit de la maison d'école de Gambach à l'église de Saint-Pierre.

M. Jean Thalmann a signalé le mauvais état de la route de la caserne à l'usine à gaz.

M. Weber a dit à M. Fragnière que l'Edilité ferait droit à sa demande et il a montré que des améliorations avaient déjà été apportées aux abords de la nouvelle église. Quant au vœu de M. Jean Thalmann, le Conseil communal envisage d'y donner suite dans un avenir rapproché.

M. le syndic Aebly a répondu à M. Xavier Thalmann que le Conseil communal avait demandé aux Entreprises électriques un projet pour une meilleure distribution d'eau dans les quartiers supérieurs. Il semble que, pour obtenir une solution satisfaisante, on sera obligé de construire un château d'eau au Guintzet. On fait actuellement des études en ce sens, en s'inspirant des idées du Heimatchutz, pour ne pas dénigrer le paysage.

M. Aebly a relancé l'idée de M. Perrier, en montrant les améliorations sensibles qui ont déjà été apportées dans certaines maisons par l'Œuvre des logements populaires.

Quant au passage à niveau de Miséricorde, M. le syndic a exposé l'état des pourparlers qui ont eu lieu à ce sujet avec les Chemins de fer fédéraux. Il a constaté les excellentes dispositions de ceux-ci qui ont facilité la tâche, grâce à des plans très bien conçus. La voie de chemin de fer sera abaissée d'un mètre et la pente de la chaussée sera ainsi relativement faible, de même que la pente de l'avenue de Rome et celle de la rue du Nord. La route, de l'autre côté de la voie, sera au niveau du mur de l'ancien cimetière. Les expropriations nécessaires seront peu considérables.

Le coût des travaux, moins les expropriations, s'élèvera à 570,000 francs, dont la commune supportera une partie, soit de 150,000 à 200,000 francs, le surplus étant à la charge des Chemins de fer fédéraux et de l'Etat.

Le budget a été ensuite approuvé à l'unanimité.

Le budget de l'Usine à gaz a été adopté également.

Renouvellement des impôts

Les impôts ont été renouvelés aux taux actuels pour une nouvelle période de trois ans.

Achats d'immeubles

La commune de Fribourg, par suite de l'établissement d'un nouveau plan d'alignement de la route des Alpes, a été contrainte d'acheter l'immeuble de la coopérative de consommation des employés de Chemins de fer, postes et télégraphes, pour le prix de 67,000 francs. M. Gottrau, conseiller communal, a déclaré que la commune aura l'occasion de revendre

cet immeuble, qui sera démolit et reconstruit, car une partie de ses logements ne correspond pas aux règles de l'hygiène.

Un autre achat proposé par le Conseil communal est celui d'une source, située sur la propriété de M. de Maillardoz, dans le ravin de Pérolles et appartenant à l'hoirie de Zurich. Cette source alimente plusieurs fontaines des bas-quartiers. S'il fallait alimenter ces fontaines avec l'eau des Entreprises électriques, la dépense serait de 2300 fr. par année. Le coût de cette source est de 6500 fr. La commune fait donc une affaire favorable.

M. Blanc, au nom du groupe conservateur, a proposé de ratifier ces deux opérations. Ce qui a été fait.

M. Gottrau, au nom du Conseil communal, a demandé l'autorisation de plaider dans un procès intenté à la ville de Fribourg par un habitant de Gambach qui rend la commune de Fribourg responsable d'une chute qu'il a faite en heurtant du pied une bouche de gaz.

La commune est assurée contre de tels risques auprès de deux compagnies d'assurance, mais elle soutient qu'il n'est pas établi que la chute ait été provoquée par la bouche de gaz.

Le Conseil général a donné l'autorisation sollicitée par le Conseil communal.

Aux divers, M. Gauthier a demandé à être renseigné sur le départ de la fabrique de chaises.

M. Bartsch a exprimé le vœu de voir la ville de Fribourg racheter le service des eaux aux Entreprises électriques.

M. Zillweger a demandé une meilleure distribution du gaz dans le quartier de la Vignettaz.

M. Latelin a remercié le Conseil communal d'avoir établi le plan du trottoir de l'avenue de Beaugard. Il a exprimé le regret de voir le kiosque à musique à l'emplacement choisi par le Conseil communal.

M. Sauterel a demandé l'abattage des deux arbres en bordure du parc aux biches, à la Route-Neuve.

M. le syndic Aebly a répondu aux diverses interpellations. Puis il a levé la séance en exprimant les souhaits traditionnels aux membres du Conseil général.

La vente « Pro Juventute »

Peu de jours nous séparent du 1^{er} janvier, date à partir de laquelle il ne sera plus possible d'acheter les timbres *Pro Juventute*, lesquels cependant seront valables jusqu'à fin mai (les cartes le sont indéfiniment). Qu'on veuille donc se presser et faire provision. Les dépôts en sont pourvus. Les personnes qui ne savent pas à qui s'adresser pour en obtenir peuvent les demander au secrétariat cantonal *Pro Juventute*, rue du Tir, à Fribourg. Qu'on n'oublie pas que le bénéfice reste dans le district et est affecté à secourir les bébés.

Service postal des fêtes de fin d'année à Fribourg

Les samedis 19 et 26 décembre, les guichets seront fermés à 17 h.

Les dimanches 20 et 27 décembre, le service se fera comme les dimanches ordinaires. Le jour de Noël, les guichets nos 2 et 7 de la poste principale seront ouverts de 10 h. à 11 h. 15; les bureaux auxiliaires resteront fermés. Une distribution à domicile de lettres et de paquets aura lieu le matin.

Le jour de l'an, tous les guichets de la poste principale seront ouverts de 9 h. 30 à 11 h. 30; les bureaux auxiliaires resteront fermés. Une distribution à domicile de lettres et de paquets aura lieu le matin.

Dépôt des imprimés de fêtes. — Pour faciliter la manutention et en accélérer l'expédition, le public est instamment prié de déposer, si possible, ses envois imprimés, pour les fêtes, au bureau principal, dans la boîte spéciale du guichet N° 1. S'il y a plus de 10 envois à la fois, il est recommandé d'en faire un paquet ficelé, après qu'ils auront été classés; le timbre d'affranchissement en haut, à droite.

Bracelets de bronze et tombes gauloises

M. le professeur Ritter nous écrit :

Nous n'avons nullement confondu ou voulu confondre les bracelets de bronze trouvés par l'ingénieur G. Ritter aux ponts gaulois et romains de Thielle, que nous avons cités dans notre article archéologique de la *Liberté* du 14 décembre, avec ceux, bien distincts, des sépultures gauloises découvertes près du Landéron, et dans les vignes de Cressier et de Saint-Blaise.

Car ces derniers types sont bien, comme nous l'avons indiqué et voulu exprimer, de l'époque de La Tène; tandis que les bracelets de la collection Ritter — sauf ceux en corne, bien entendu! — proviennent de la première civilisation du bronze, datant des années 2000 à 700 avant Jésus-Christ.

Il n'en reste pas moins vrai que les vingt-quatre bracelets de ladite collection sont à cannelures aussi, d'un dessin et d'une ciselure magnifiques.

Si une confusion était possible, ce n'est certes pas plus nous que l'archéologue cantonal qui la faisons ni ne voulions la faire dans cet article, à propos du bracelet gaulois trouvé à Aumont.

Ouvroir de Gambach

Le traditionnel arbre de Noël de l'Ouvroir de Gambach a eu lieu jeudi 17 décembre. Deux cents enfants pauvres des écoles primaires de la ville de Fribourg ont reçu à cette occasion des vêtements et des friandises.

Merci aux dames généreuses qui consacrent leurs loisirs à cette belle œuvre de charité, en travaillant de l'aiguille un après-midi par semaine. Remercions aussi toutes les personnes qui leur prêtent un appui financier et moral.

† M. l'abbé Chenaux, curé de Mannens

Nous apprenons la mort, survenue la nuit dernière, de M. l'abbé Chenaux, révérend curé de Mannens.

M. l'abbé Jean-Baptiste Chenaux, originaire de Magnedens, était né le 16 juin 1879. Il avait été ordonné prêtre à Rome en 1908. Il conquit, à Rome, le grade de docteur en philosophie. En 1910, il fut nommé vicaire à Lausanne. En 1913, il devint curé de Hauteville, où il resta neuf ans. Il était curé de Mannens depuis le 21 septembre 1922.

M. le curé Chenaux, qui était encore dans la force de l'âge, n'a fait qu'une très courte maladie. C'était un prêtre tout entier aux devoirs de son ministère. Sa mémoire restera en bénédiction dans les deux paroisses dont il fut successivement le zélé pasteur.

Une nouvelle industrie

Jadis, on fabriquait en Gruyère des clochettes en acier que le bétail portait, particulièrement en montagne, et qui faisaient, par leur harmonie, la joie des armaillis et de tous ceux qui entendaient leurs carillons. Dans nos musées, on en retrouve de nombreux modèles. Elles étaient fabriquées dans nos villages par des artisans rustiques, amoureux de leur art et dont les générations se succédaient dans le même atelier. Mais, depuis un siècle ou deux, leurs procédés de fabrication s'étaient perdus. On fit alors appel à des produits étrangers qui, peu à peu, ont conquis notre marché et se sont répandus partout sans avoir les belles qualités de sonorité et les formes pratiques et harmonieuses des lourdes sonnettes et des rustiques « toupins » d'autrefois.

De nos jours, notre pays dépense certainement d'assez fortes sommes pour importer de ces clochettes des pays voisins. Même dans nos stations d'étrangers, les milliers de petites sonnettes qui se vendent chaque année comme souvenirs, bien qu'elles s'ornent de noms et de vues suisses, viennent toutes du dehors.

Après de longues années de laborieuses recherches et d'essais nombreux, un artisan gruyérien, M. Firmann, à Bulle, est arrivé à retrouver les anciens procédés et à fabriquer des sonnettes d'acier de mêmes formes et qualités que celles de nos vieux artisans. Supérieures en tous points à celles importées de l'étranger, elles ont une forme pratique et gracieuse; aucun angle trop vif ne risque de blesser le bétail qui les porte. En retrouvant et en utilisant l'ancien procédé de cuivre intérieurement et extérieurement ces clochettes, on obtient une sonorité tout à fait remarquable; on les rend aussi inoxydables et incassables.

L'outil spécial de M. Firmann et les installations modernes dont il dispose lui permettent de livrer en gros des articles de choix dans toutes les grandes villes, depuis la charmante clochette que l'on garde comme souvenir jusqu'à la lourde clarine s'agitant fièrement en tête du troupeau.

Ces produits, dont la marque de fabrique est le chamois avec le mot *Alpina*, unissent des qualités de bienfaisance et d'élégance qui les feront rapidement apprécier. D'ailleurs, nous croyons savoir que nos autorités et nos organisations professionnelles s'intéressent à cette initiative. Il faut que la clientèle toujours soucieuse de protéger nos industries nationales en fasse autant et la favorise de ses achats.

Adjudication de travaux

L'exécution des plans et devis, la direction des travaux, ainsi que les travaux de charpente et de menuiserie d'un chalet d'habitation pour M. J. Brunner, à Saint-Gall, ont été adjugés à la maison Winckler & C^{ie}, S. A., à Fribourg.

Au cinéma

Une fois de plus, le programme du Capitole unit heureusement l'abondance et la variété. Notons ainsi les actualités, un dessin animé et un film intéressant sur les oiseaux.

Le parfum de la dame en noir, suite du *Mystère de la chambre jaune*, est un film policier enchanteur à souhait, qui tient constamment l'attention en éveil, qui émeut et parfois angoisse, et dont, pour cette raison, on appréciera les fréquents passages du tragique au comique.

L'impression de mystère est encore accentuée par les « intérieurs », d'un art très moderne et parfois déconcertant, et les éclairages fort bien étudiés et dosés.

Si l'on ajoute à tout cela la beauté des paysages et la valeur et l'homogénéité de l'interprétation, d'où ressortent, cependant, les acteurs qui tiennent les rôles du jeune journaliste et de son patron, on aura les raisons pour lesquelles nous trouvons ce film bien supérieur à son prédécesseur.

Ecole de sages-femmes

Un cours d'élèves sages-femmes s'ouvrira en janvier prochain, à la Maternité, à Pérolles: un nombre limité de candidates de langue française et d'origine fribourgeoise est fixé pour les élèves admises à ce cours.

Les inscriptions seront reçues à la Direction de la police cantonale, jusqu'à samedi 26 décembre 1931, et l'examen des candidates aura lieu à la Maternité, le mercredi 30 décembre 1931, à 2 h. de l'après-midi. Les demandes, écrites par les intéressées, devront être accompagnées d'un acte d'origine ou d'un extrait de naissance, d'un certificat d'études, d'un certificat de vaccination, d'un certificat de bonne santé et d'un certificat de bonnes mœurs, délivré par le conseil communal du lieu de domicile.

Memento

C'est demain après midi, dimanche, à 5 h., qu'aura lieu à la Grenette le concert de la Société de chant de la ville de Fribourg, en faveur de l'arbre de Noël de l'orphelinat, avec les concours de M^{lle} Patusch-Binz, de M. Marcel Pythou, hautbois, et des enfants de l'orphelinat bourgeoisial. L'audition sera radiodiffusée.

Les conférences de la Grenette

Un public très nombreux a écouté avec plaisir et intérêt *La touchante histoire du Pauvre Jacques de M^{me} Elisabeth de France*, que M. Ernest Castella, professeur au Technicum, a évoquée hier soir, à la Grenette.

Le conférencier a dit tout d'abord son dessein de raconter l'histoire et non pas la légende. C'est dire que, dans le récit qu'il a donné de la vie de son héros, il devait y avoir plusieurs solutions de continuité.

Jacques Boschung, dit Bosson, était né à Bellegarde, le 4 octobre 1757. On ne sait rien de son enfance et de sa jeunesse; en 1786, on le retrouve valet de ferme près de Bulle, chez le fermier François-Joseph Magnin. Celui-ci a huit enfants, dont Marie-Françoise. Le valet ne tarde pas à s'éprendre de la fille de son maître, au grand déplaisir de celui-ci, qui se débarrasserait assez volontiers d'un serviteur qui est, par ailleurs, dévoué et laborieux.

Or, voici qu'une occasion de départ va se présenter.

A Montreuil, près Versailles, le roi Louis XVI a acheté, en 1781, un beau domaine, dont il a fait cadeau, en 1784, à sa sœur, Madame Elisabeth, alors âgée de 20 ans.

M. Castella a rappelé en termes émus la mémoire de cette princesse, qui fut le « bon génie du pauvre Jacques »; pieuse et charitable, elle eut une vie exemplaire et une mort courageuse. Chemin faisant, le conférencier a réfuté quelques accusations portées contre Madame Elisabeth — ainsi, sa prétendue dureté dans des propos tenus à l'égard des révolutionnaires —, accusations dont nous dirons qu'elles paraissent bien faibles à ceux qui ne croient pas que la France a commencé dans les flots de sang des « grands ancêtres » et que l'humanité est née des verbeux « droits de l'homme ».

A Montreuil, la vie est simple, régulière, dans le ton « bergerie », alors en faveur au Petit-Trianon de Marie-Antoinette. Cependant, à la suite d'un hiver qui éprouva durement les malheureux, Madame Elisabeth décide d'acquiescer un troupeau de vaches qui permettront de donner du lait à ses pauvres. Mais où les trouver? On pense à la Gruyère. Cependant, il faut un homme pour s'occuper de ce troupeau. Le fermier Magnin, à qui on s'est adressé, voit là le moyen de séparer deux amoureux. Jacques, lui, pense que c'est là une occasion précieuse de gagner de l'argent.

Il part, s'installe, travaille, s'ennuie. Il s'ennuie tellement que les habitants de Montreuil s'en aperçoivent. Madame Elisabeth se préoccupe de cette tristesse; elle questionne; elle comprend.

Dès lors, les événements se précipitent. Le 16 avril 1789, demandée en mariage par l'entremise de Madame Elisabeth, Marie-Françoise quitte sa Gruyère; le 24 avril, elle arrive à Versailles; le 10 mai, c'est le mariage. C'est le bonheur; un bonheur fugitif, hélas! Les Etats généraux siègent; le 17 juin, c'est l'Assemblée nationale; le 20, le serment du Jeu de paume. Le 14 juillet, enfin, c'est la prise de la Bastille, le déchaînement de la populace, la révolution.

Bientôt, Montreuil est abandonné; des bandes de pillards saccagent le château; les habitants en sont dispersés. De nouveau, l'ombre se fait sur la vie du pauvre Jacques et sur celle de Marie-Françoise; quelques rares documents marquent la naissance d'une fille, l'emprisonnement de la mère, un voyage de Jacques en Suisse, puis son retour à Paris, où il parvient à faire échapper sa femme des geôles révolutionnaires.

Le 10 mai 1794, Madame Elisabeth est morte sur l'échafaud, héroïque devant le tribunal, elle a montré le même courage à ses derniers moments. Les deux époux, ruinés (elle malade, par surcroît), rentrent au pays. Et de nouveau, pendant vingt ans, c'est le silence.

En 1814, on les retrouve installés près de Bulle; leur fille se marie. Elle aura huit enfants, dont un fils qui sera le poète Nicolas Glasson (1817-1864). La Restauration a valu à Jacques une petite pension et une décoration. Charles X y ajoute une seconde pension. Mais les Français n'ont pas perdu l'habitude de détrôner leurs rois. En 1832, sous Louis-Philippe, ces pensions sont réduites à presque rien.

Vieux et pauvres, malades, infirmes, ils vivent de leurs souvenirs. Marie-Françoise meurt la première, le 5 janvier 1835, à l'âge de 75 ans. Jacques, désormais seul, le pauvre Jacques, en vérité, succombe l'année suivante, le 2 septembre 1836, à l'âge de 79 ans.

Telle est l'histoire touchante d'un pauvre valet de ferme qui aime la fille de son maître; d'histoire d'un simple amour et d'une fidélité courageuse.

M. Castella, qui l'a racontée avec cœur, avec simplicité et — surtout vers la fin — avec émotion, fut longuement applaudi. Il l'avait été plusieurs fois au cours de sa conférence et notamment quand il a dit son espoir qu'un jour un film évoquerait les épisodes de cette vie. Il y aurait là, en effet, matière à une très jolie bande, à laquelle la pierre de l'église de Bulle donnerait un cadre et la *Complainte du pauvre Jacques*, l'ambiance sonore.

Nous formons des vœux sincères pour la réalisation de ce projet.

L'église de Romont

On nous écrit : Les quatre nouvelles cloches destinées à l'église paroissiale de Romont sont arrivées jeudi soir. Elles furent, hier vendredi, mises en place pour la cérémonie de lundi matin, soit à l'entrée du chœur de l'église. Un solide échafaudage a été dressé à cet effet.

La foule des curieux n'a cessé de défiler devant les cloches au cours de la journée d'hier.

La cérémonie de lundi sera présidée par Mgr Besson. L'autorité communale a invité les paroissiens de Romont à considérer cette solennité comme jour férié.

Mgr Gummy, évêque des îles Seychelles

Nous apprenons que Mgr Gummy part lundi matin pour retourner dans sa chère mission des îles Seychelles. Le jeune Père Exupère Morard, d'Avant (Valais), et le Frère Marc Dafflon, de Neyruz, l'accompagnent pour se dévouer dans la même mission.

La cérémonie du départ aura lieu à l'église des Capucins, demain soir, dimanche, 20 décembre, à 6 h. 1/2. L'allocution sera faite par le R. Père Gaspard, définitif, gardien du couvent de Bulle.

Les crèches de Noël

Pour remettre en honneur la touchante tradition des crèches dans les familles, à ce lieu, ces jours passés, à Fribourg, une exposition de crèches de Noël. Mercredi soir, dans la grande salle de l'Association paroissiale de Saint-Nicolas, M. le chanoine Rast a fait une très belle conférence illustrée de projections sur la fête et les crèches de Noël. Le conférencier a fait l'histoire des représentations de la Nativité, dont la plus ancienne remonte au II^e siècle et se trouve à Rome, au tombeau de sainte Priscille. Il a montré ensuite le théâtre s'emparant du mystère de Noël et en faisant le sujet de nombreux drames pleins de poésie et de saveur. Ces mystères, compliqués et naïfs, eurent aussi leur influence sur l'iconographie, qui introduisit dans ses compositions certains personnages nouveaux et pittoresques, tels ces sages-femmes dont nous entretenons les évangiles apocryphes. Ces produits de l'invention populaire donnèrent naissance aux coutumes et croyances dont chaque pays garde sa part plus ou moins riche et originale. Le conférencier a alors parlé de la Provence où ces traditions sont particulièrement bien gardées.

Il a conclu enfin en disant ce qu'il faut penser du sapin de Noël : le conserver, mais ne pas manquer d'y adjoindre la crèche, sans quoi Noël n'a pas de sens.

L'attachante conférence de M. le chanoine Rast fut suivie de très belles projections montrant nombre de crèches artistiques et ingénieuses.

Cette même conférence sera faite lundi soir, à 8 h. 1/2, dans la grande salle du Cercle de Saint-Pierre. Tous les paroissiens et paroissiennes de Saint-Pierre, ainsi que toutes les personnes que le sujet intéresse, y sont cordialement invitées.

L'Orphelinat de Saint-Loup

En cette période de fêtes et de réjouissances, il est juste de songer aux enfants qui n'ont pas la joie d'avoir un foyer. Parmi ces enfants, ceux de l'orphelinat de Saint-Loup se recommandent d'eux-mêmes à la générosité du public. Chaque année, il est fait en leur faveur un appel à la population fribourgeoise qui assure à ces enfants les plaisirs d'un arbre de Noël bien garni.

Les dons seront reçus avec reconnaissance à l'orphelinat de Saint-Loup ou chez M^{lle} Christinaz, à l'ancienne Banque Nussbaumer, rue de Lausanne, Fribourg.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 20 DÉCEMBRE

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée; sermon. — 9 h., messe basse; sermon. — 10 h., grand-messe. — 11 h. 1/2, messe basse; sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants; bénédiction. — 3 h., vêpres capitulaires; bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants, instruction. — 9 h., messe basse, instruction en allemand. — 10 h., office, sermon français. — 1 h. 1/2, *Magnificat*, litanies de la Sainte Vierge, prières du scapulaire et bénédiction. — 6 h. 1/2 du soir, chapelet.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe basse. — 8 h. 1/2, messe basse, sermon allemand, catéchisme pour les enfants de langue allemande. — 10 h., messe chantée, sermon français, catéchisme pour les enfants de langue française. — 1 h. 1/2, vêpres, bénédiction. — 2 h. 1/2, réunion de l'Arbeiterinnenverein. — 2 h. 1/2, réunion de l'Arbeiterverein. — 7 h. 1/2, chapelet et prière du soir.

Saint-Pierre : 6 h., 7 h., messes. — 8 h., messe des enfants, instruction. — 9 h., messe, avec sermon allemand. — 10 h., messe chantée, instruction. — 11 h. 1/2, messe, instruction. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 5 h. 1/2, chant des complies et bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame : 6 h. 1/2, messe chantée de l'Avent, bénédiction. — 7 h. 1/2, messe basse. — 10 h., messe basse pour les enfants des écoles avec chants, sermon allemand. — 5 h. 1/2, complies et bénédiction. — 8 h. du soir, chapelet, sermon de l'Avent et bénédiction.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse, sermon français. — 9 h., grand-messe, exposition et bénédiction. — 10 h. 1/2, messe basse, sermon allemand. — 2 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution.

Chapelle de Sainte-Ursule : 10 h. 1/2, service académique, sermon français.

Comprimés Aspirine
contre les douleurs
Le tube de verre, frs. 2.— Dans les pharmacies.

TALISMALT VILLARS
Le reconstituant idéal.
Le plus délicieux déjeuner
composé de
Malt, Lait, Oeufs
Cacao et Miel

IL EXISTE UN NOUVEAU TUBE PHILIPS MINIWATT MUSICAL, SÉLECTIF, PUISSANT
Renseignements auprès des EXPERTS MINIWATT suivants:

BONGARD-ANSERMOT, avenue des Alpes, 9
GRANDJEAN-KRETZ, Grandrue, 38, Bulle

Football

Fribourg I doit encore disputer un match contre Cantonal pour avoir terminé son premier tour de championnat. Une victoire des Fribourgeois leur vaudrait deux nouveaux points qui les classeraient immédiatement après l'équipe de Lausanne. On conçoit tout l'intérêt que le match de demain suscite à nouveau parmi le public sportif.

L'adversaire de Fribourg I, Cantonal, de Neuchâtel est depuis longtemps connu comme la pépinière des meilleurs joueurs suisses et cette année encore la composition de son équipe est excellente.

Fribourg aura sa meilleure formation. A 1 h., Avenches I jouera pour le championnat suisse, contre Fribourg III.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

23 novembre. — Maradan Antonin, veuf de Rosjine, née Chassot, ouvrier à l'Edilité, de Fribourg et Mannens, né en 1867, rue des Forgerons, 103.

24 novembre. — Morel Marie, née Cudré, épouse de Raymond, de Lentigny et Fribourg, née en 1894, domiciliée à Lentigny.

26 novembre. — Tanner Hélène, née Seiboz, veuve de Jean, de et à Praroman, née en 1858. Luisoni Michel, époux de Laurette, née Gougler, marbrier, de Stabio (Tessin), né en 1875, domiciliée à Neirivue.

28 novembre. — Currat Martin, agriculteur, de Besencens et Fiaugères, né en 1905, domicilié à Corminboeuf.

Monney Alice, née Kuhn, épouse d'Alphonse, de Porsel, Besencens et Fiaugères, née en 1896, route de Bertigny, 19.

Neuhaus Apollonie, née Girod, veuve de Joseph, de Planfayon, née en 1866, Neuveville, 113.

2 décembre. — Savary Albert, mécanicien, de Sales (Gruyère), né en 1897, domicilié à Genève.

Galley Léonie, née Zillweger, veuve de Léon, de Fribourg, née en 1850, avenue de Rome, 7.

3 décembre. — Krattinger Louis, employé de tramway, de Guin, né en 1874, Grand-Fontaine, 27.

4 décembre. — Defferrard Augustine, de Chénens, née en 1911, domiciliée à La Neirigue.

Vonlanthen Rosa, née Brulhart, épouse de Pierre, de et à Saint-Antoine, née en 1874.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle catholique. — Demain soir, dimanche, 20 décembre, à 8 h. 1/2, soirée familiale pour les membres du cercle, leurs familles, amis et connaissances. Invitation très cordiale.

Société de chant de la ville. — Il est rappelé à tous les membres et amis de la société la soirée familiale avec loto, demain dimanche, 20 décembre, à 8 h. 1/2, au Cercle littéraire. La soirée sera agrémentée par de jolies productions.

Société de tir de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 8 h. 1/2, conférence du D^r Comte, sur *Les matches de Lemberg*. Réunion : café de la Paix, 1^{er} étage.

Demain dimanche, à 8 h. 1/2, grand loto annuel, au café de la Paix, 1^{er} étage. Invitation cordiale.

Société technique fribourgeoise. — Lundi 21 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'hôtel de la Tête-Noire, assemblée ordinaire, suivie d'une conférence de M. Auguste Wæber, ingénieur en chef des Entreprises électriques fribourgeoises, sur *L'usine thermique de la Malgrange et son moteur Diesel-Sulzer*. (Projections.)

Caisse d'épargne la Fourmière. — Répartition, ce soir samedi, au café Richemont. Soirée-choucroute. Prolongation.

Fédération des corporations de la ville de Fribourg. — Demain dimanche, à 8 h. 1/2, soirée familiale. Invitation cordiale à tous les membres et amis de la Fédération.

Le patinage

On nous prie d'insérer :
Dès ce jour, l'étang du Jura est ouvert aux patineurs. Le samedi et le dimanche soir, un bel éclairage électrique permettra de jouir de ce sport de 8 h. à 10 h. Les enfants ne seront pas admis le soir.

La surveillance de l'étang est confiée à M. Mulhauser et on espère que le public voudra bien lui faciliter sa lourde tâche en se conformant à ses ordres.

Les frais d'entretien et les responsabilités assumés par le club de patinage sont importants. Aussi compte-t-il sur la collaboration de chacun pour prévenir tout incident. Si l'ordre d'évacuer est donné, c'est en raison des dangers qui pourraient se présenter, suivant les variations de la température, ce que plusieurs jeunes gens ne savent pas comprendre. C'est pourquoi l'amende prévue de 3 francs sera rigoureusement appliquée à toute contre-venant.

Radio-Fribourg

Programme du 20 décembre, de 17 h. à 18 h. 30 : concert traditionnel par la Société de chant de la ville, direction : M. le chanoine Bovet, avec le concours de M^{me} J. Patusch, soprano, de M. Pythou, hautbois, et des élèves de l'Orphelinat bourgeois, direction M. A. Hug. (Relais de la salle de la Grenette, Fribourg). (Programme publié par la *Liberté*, hier vendredi.)

Secrétaire de la rédaction : Armond Spicher.

†

Les enfants de la famille Chenaux-Hasler, à Magnedens, et les familles alliées ; Mesdemoiselles Cécile et Bertha Charrière, à Mannens ;

M. l'abbé Jean-Joseph Hasler, curé-doyen, à Villars-sur-Glâne, recommandant aux charitables prières des fidèles le repos de l'âme de

Monsieur l'abbé Jean-Baptiste CHENAUX

D^r en philosophie
curé de Mannens-Grandsivaz

décédé pieusement, muni des secours de la religion, le 19 décembre, à 6 h. 1/2 du matin. L'enterrement aura lieu à Mannens, mardi, 22 décembre, à 9 h. 1/2.

†

Le Doyen et les Prêtres du Dcéanat
Saint-Udalric

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Jean-Baptiste CHENAUX

révérend curé de Mannens-Grandsivaz

L'enterrement aura lieu à Mannens, mardi, 22 décembre, à 9 h. 1/2.

†

Les familles Théodore Hermann-Bapst et Joseph Magnin-Hermann et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph HERMANN
ancien fossoyeur de la ville

leur cher père, grand-père et parent, décédé samedi matin, à l'hôpital des Bourgeois, à l'âge de 82 ans.

L'enterrement aura lieu lundi matin, à 7 h. 1/2, à l'hôpital des Bourgeois.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Joseph Schraner ; Monsieur et Madame Ziniker, à Fribourg ; Les familles parentes et alliées, à Fribourg, Bulle et Belfaux, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph SCHRANER

leur cher époux et cher père, décédé subitement, le 17 décembre, à l'âge de 48 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'absoute aura lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, dimanche, 20 décembre, à 2 h. 1/4.

Office de *Requiem*, lundi, à 8 h. 1/2. Domicile mortuaire : place de la Cathédrale, 72.

Le présent avis tient lieu de faire part.

†

La Société fribourgeoise des arts et métiers fait part du décès de son regretté membre

Monsieur Joseph SCHRANER
membre actif

L'enterrement aura lieu dimanche, 20 décembre, à 2 h. 1/4, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire : Place de la Cathédrale, 72.

†

Le conseil paroissial de Rossens

fait part du décès de son dévoué membre

Monsieur Maxime CLERC
conseiller paroissial

L'enterrement aura lieu, lundi, 21 décembre, à 9 h. 1/2.

TRANSPORTS FUNÈBRES A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

Dimanche, 20 décembre

Cassée - Concert à l'auberge du Mouret

Invitation cordiale. 16028 F

Grande Brasserie et Beauregard S. A.

Lausanne - Fribourg - Montreux

Le dividende pour l'exercice 1930-1931 est payable dès ce jour contre remise du coupon N° 24 par Fr. 40.— par action, moins l'impôt fédéral :

à Lausanne : à la Banque d'Escompte Suisse,
à Fribourg : à la Banque de l'Etat,
à Montreux : à la Banque de Montreux.

Lausanne, le 18 décembre 1931.

Le Conseil d'administration.

LA COUSINE INCONNUE
par Charles FOLEY

Mme de Givardon dit à Hubert :
— Je ne te demande pas comment ce papier a pu passer des mains de ta cousine dans les tiennes. J'aime mieux ne pas le savoir !
— Ce papier a été trouvé dans l'escalier...
— Trouvé ? Tu veux dire arraché, arraché des doigts de ta cousine. Et par qui ?
— Le marquis ne répondit pas.
— Tu fais bien de garder le silence. Cela aussi, j'aime mieux ne pas le savoir. Apprends, au moins, que ce papier, loin de réjouir Annie, ainsi que tu l'imagines peut-être, lui a causé autant de douleur qu'à toi.
— Permettez-moi d'en douter, dit Hubert, avec un sourire sceptique.
— Vois-la, pâle et défaite, les yeux noyés de larmes, la malheureuse petite ! Tu constateras que je n'exagère nullement.
— J'ai d'autres soucis que m'apitoyer sur la nouvelle héritière !
— Annie te demande de rester à Vercy. Rien n'y sera changé. Tu dirigeras tout. Sinon, pour nous, fais cela pour le domaine...
— Où je devrais être le châtelain, je ne serai pas l'intendant. Si le domaine périssait, ce n'est pas moi, c'est mon oncle qui l'aurait voulu.
— Que n'étais-tu près de lui à ses derniers moments ! Annie n'y était pas, elle ne pouvait pas y être, la triste exilée ! Elle n'avait aucune

idée de ce qui se passait. Et c'est cependant elle seule que tu cherches à punir par une séparation brutale.
— A quoi bon des adieux ! Ils font mal quand on aime, ils ennuient quand on n'aime plus. J'ai horreur de ces attendrissements veules et ridicules.
— Ta rigueur est déconcertante, inhumaine. Ecoute ton cœur au lieu d'écouter ton orgueil.
— Je vous écoute, tante Bathilde, avec déférence et très patiemment. N'est-ce pas déjà beaucoup de la part d'un homme iniquement déshérité ? Je plie bagage et possède, en propre, si peu de chose que je suis à peu près sûr de ne rien oublier.
Irritée, nerveuse, la douairière se leva :
— Pourtant tu as oublié ceci, dit-elle, et je te l'apporte.
— Un de mes gants ! s'écria le jeune homme, ne pouvant réprimer un sursaut d'étonnement. D'où vient-il ?
— Annie, la nuit dernière, après qu'on lui eut brutalement arraché le testament, a ramassé ce gant sur le palier des archives.
— Comment a-t-on pu le retrouver là ? demanda Hubert.
— C'est à toi de nous le dire ! Sur ce, au revoir, mon enfant, et bon courage.
Mme de Givardon se retira, laissant le marquis, interdit, tourner et retourner son gant.

XXIII

Bathilde partie, Annie était demeurée seule dans la chambre de Flore. Toute la journée, le ciel était si gris que la nuit sembla tomber vite. Les jardiniers avaient quitté leur travail : les domestiques devaient achever de dîner, car

la cour était aussi déserte que le parc. Le rideau soulevé, Annie, à travers la vitre, contempla longtemps les douves et la forêt qui déjà s'embuait. Jamais Vercy, si splendide au soleil, si poétique au clair de lune, ne lui était apparu aussi triste que ce soir-là.
— C'est bien, de plus en plus assombri, le décor qui convient à des adieux, se disait Mlle Bermond. Dans quelle poignante détresse d'âme va s'éloigner mon cousin... si toutefois il s'éloigne ! Pourvu que tante Bathilde, si spontanée, ne le froisse pas ! Pourvu qu'elle parvienne à le convaincre ! Il me semble, s'il acceptait une dernière entrevue, que je saurais le toucher, l'émouvoir, l'attendrir...
Puis, après réflexion, un doute vint à la jeune fille.
— Je m'illusionne peut-être, soupira-t-elle. Songeuse, elle se tint debout, près de la fenêtre, jusqu'à ce que, à travers la vitre ternie d'une buée fine, le paysage ne fût plus qu'une grisaille où les bois s'estompaient en masse noire. Annie laissa enfin retomber le rideau et alla tourner le commutateur.
On frappa. C'était Marie-Jeanne.
— Ma tante Bathilde est-elle encore chez M. le marquis ? demanda Mlle Bermond.
— Oh ! non, mademoiselle. Madame est redescendue. Elle est dans la salle à manger, en conférence avec Jacquelin. Peut-être reprend-elle la direction de tout...
— M. de Vercy part donc... décidément ?
— Laurent dit que oui... et, cette fois, je le crois. Ce soir, le vilain homme a bu encore plus que ce matin. Il cherche à noyer son chagrin. Il se dit malade et vient de monter dans sa chambre faire sa malle. Il est furieux

de s'en aller. Mais je bavarde et j'oublie que j'ai une lettre pour mademoiselle.
De la pochette de son tablier, Marie-Jeanne sortit une enveloppe fermée.
— Sans adresse, sans timbre ? s'exclama Mlle Bermond.
— C'est de M. Hubert.
— De lui ! s'exclama Annie, saisissant la lettre dans un élan de joie. Merci, Marie-Jeanne. Vous pouvez vous retirer.
Dès que la soubrette eut refermé la porte derrière elle, Mlle Bermond déchira l'enveloppe et lut :
— J'irai ce soir, entre 9 et 10 heures, aux Fétus. Je passerai par le canal, la passerelle et le buffet d'eau. Venez au devant de moi. Je désire vous parler et je veux vous dire adieu. — Hubert, marquis de Vercy.
De pâle, Annie devint rose. C'était bien la signature, c'était bien, haute, droite, résolue, l'écriture du cousin. Paperasses et registres, encore éparés sur la table, en faisaient foi.
Après tant d'heures de silence inquietant, un afflux d'espoir réchauffa le cœur de la nouvelle châtelaine. Sans s'arrêter à ce que ces lignes avaient de vague, elle les jugea précieuses. Immédiatement son imagination les interpréta dans le sens de son désir. On croit si facilement quand toute l'âme aspire à croire !
Hubert sortait de son mutisme, il éprouvait le besoin de s'épancher. Peut-être même, dans un retour d'affection, se repentait-il de sa rigueur. Le billet était sans adresse, sans mention de destinataire, parce que le marquis avait dû considérer cette avance comme une faiblesse et n'en voulait pas laisser de preuve. Qu'il donnât rendez-vous dans un endroit écarté du

parc, quoi de plus naturel puisqu'il souhaitait éviter les bavardages des domestiques qui l'auraient vu monter à la chambre de Flore. Rien d'étonnant non plus à ce qu'il eût choisi le voisinage de la statue du Temps, aux ailes symboliquement brisées. Le trouble où il devait être expliquait le reste. Tout ce mystère, enfin, c'était tellement lui ! Il désirait la voir et lui parler, qu'importait ce reste ?
Ne voulant pas douter, confiante, heureuse, vibrante d'émotion, Annie se répétait :
— Je saurai le toucher et l'attendrir... Il restera !... Il restera !
La jeune châtelaine mit sa jaquette et se coiffa précipitamment de sa cloche de feutre. Elle laissa, replié, le billet d'Hubert sur sa table, assez en vue pour que la douairière pût le trouver facilement. De cette façon, si Bathilde remontait et entrant avant le retour d'Annie, elle lirait les lignes du marquis, s'expliquerait l'absence de sa nièce et ne s'en alarmerait pas.
Sans se préoccuper, sa lampe de poche étant brisée, de n'avoir rien pour s'éclairer en chemin, la jeune fille, afin de mieux prouver qu'elle comptait revenir bientôt, n'éteignit pas l'électricité de sa chambre.
Dans la galerie, Mlle Bermond s'arrêta, se demandant :
— Ne ferai-je pas mieux, avant de sortir, de prévenir ma tante ?
Puis elle pensa que Bathilde, ou l'empêcherait d'aller au rendez-vous, ou voudrait l'accompagner.
— Ce serait rendre notre réconciliation impossible ! conclut Mlle Bermond.

(A suivre.)

Pompes funèbres générales S. A.
AV. GARE 27 B
FRIBOURG



En cas de décès
 Téléphone jour et nuit 9.95
 Formalités, toilettes mortuaires, cercueils, couronnes, cierges, etc
AUTO TRANSPORTS FUNÉBRES
 Jos. Monney, gérant 68-9

Personne solvable reprendrait bon
magasin
 Entrée à convenir.
 S'adresser sous chiffres P 41544 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune homme
 de 24 ans, sachant traire et faucher, demande place pour Noël.
 S'adresser sous chiffres P 41546 F, à Publicitas, Fribourg.

Apprenti-boucheur
 robuste, de 16 à 17 ans, est demandé à la boulangerie J. Brohy, Bellevue, 49, Fribourg. 16092

On demande un
Garçon
 honnête et poli, pour faire les commissions et aider dans la maison.
 Charcuterie Betschen, rue de Romont, 23. 16098

Enchères publiques
 Le Cercle scolaire de Courtion, exposera en vente par voie d'enchères publiques, le lundi, 21 décembre 1931, dès 13 heures, un certain nombre de portes, fenêtres, volets et fourneaux avec tuyaux. Le tout, provenant de l'ancien bâtiment scolaire, est encore en bon état. 16007
 Rendez-vous des acheteurs à l'école de Courtion.

MECCANO



Volre garçon a besoin d'un meccano qui est le jeu le plus passionnant du monde.

Des centaines de jouets peuvent être construits avec une boîte de meccano. 113-1

BOITES et PIÈCES de RECHANGE du photo-optique
Ed. YANTZ, Fribourg

CAPITOLE
Cinéma Sonore
 Du vendredi 18 au mercredi 23 déc. (incl.)
 DIMANCHE : Matinée à 15 heures
 Le grand film policier
LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR
 D'après le célèbre roman de Gaston Leroux. UN MÉLANGE DE MYSTÈRE, D'ANGOISSE, DE TENDRESSE ET DE BONNE HUMEUR, avec ROLAND TOUTAIN, LE FAMEUX ROULETABILLE. 105-37

C'est un film qui bat les records fantastiques obtenus par LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE

Etreennes utiles

Guéridons, tables modernes ou fantaisie, sellettes, étagères, liseuses, bureaux de dames, pharmacies, petits meubles, et une foule de jolis articles à des prix réellement tentateurs

MAISON
Vve ANI. COMTE
Fribourg

Docteur RYNCKI ABSENT
 du 22 décembre au 6 janvier

On offre A LOUER
 à Chavannes - s. - Romont, un joli atelier, bien situé, pouvant convenir à charbon, menuisier, mécanicien, et à proximité d'une forge. — A la même adresse, à vendre quelques mille pieds de bon foin. 16016

A VENDRE un beau domaine, bien situé, de 30 à 50 poses à volonté, terrain de 1re qualité.
 S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 16016 F.

On demande une personne d'âge comme

A VENDRE
une superbe armoire antique
 à l'état neuf, datant de 1744.
 S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 3705 B.

A louer
 rue de Lausanne, **JOLI APPARTEMENT** de trois pièces et cuisine remises à neuf.
 Fr. 60 par mois.
 Banque ULDRY & C^{ie}, gérants. 16.026

Bonne à tout faire
 S'adr. sous P 16013 F, à Publicitas, Fribourg.

VANNIER
 se recommande pour tous les travaux. Travail en journées et à la maison.
 Emile Fasel, 287, Plauen.

Belle chambre mansardée, non meublée.
A LOUER
 S'adresser, 4, Miséricorde, 11^{me} étage.

ON DEMANDE
 place de maître-domestique ou premier valet.
 S'adresser sous chiffres P 41549 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE un Garçon
 honnête et poli, pour faire les commissions et aider dans la maison.
 Charcuterie Betschen, rue de Romont, 23.

PATINAGE
 du **Jura OUVERT**
 Prix : 60 cent.
 Enfants : 30 cent.

Membres du club : 50 % de réduction sur présentation de la carte de membre actif.

Le soir : Eclairage électrique. Enfants non admis.
 Prix : 1 fr. (Membres du Club : 50 cts.). 74-15

RUF
Comptabilité

LOGEMENTS
 dans le Bourg, à louer, tout de suite, 3 et 4 chambres, 65-70 fr. Au Gumbach, Pérolles, villas et immeubles locatifs, rapport 8 et 9 % à vendre.
 S'adresser : Bureau des locations, Python-Page.

ANNEES MAIGRES
 années d'économies. Avec la Comptabilité RUF, à la main ou la machine, les 2/3 de votre organisation comptable deviennent superflus. Documentation sans frais.

piano
 à l'état neuf.
 S'adresser sous chiffres P 41548 F, à Publicitas, Fribourg.

COMPTABILITÉ RUF
 SOCIÉTÉ ANONYME
 Lausanne, 13, r. Pichard
 Tél. 27.077
 Zurich, Löwenstrasse 19

Almanach Citroën 1932
 Grand illustré de l'automobile, instrument de documentation parfait de l'automobiliste
 Prix : 2 fr. 50.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
 — Fribourg —
 130, Place St-Nicolas, et 38, Avenue de Pérolles



PAS DE FOYER SANS POSTE PHILIPS



TYPE 730 Frs 595.-
 TYPE 930 Frs 295.-

PHILIPS RADIO
 Les produits Philips sont en vente chez :
BONGARD-ANSERMOT, avenue des Alpes, 9, Fribourg.
GRANDJEAN-KRETZ, Grand-rue, 38, Bulle.

RENAULT présente la seule gamme vraiment complète des voitures de tourisme capable de répondre à tous les goûts et à tous les besoins :

LES 4 CYLINDRES

LA MONAQUATRE (7/24 CV) - Une 7 CV véritablement spacieuse, 4 modèles de carrosseries, depuis... 4.790 frs

LA PRIMAQUATRE (11/40 CV) - Une voiture surpuissante, économique et spacieuse, 5 modèles de carrosseries, depuis... 5.450 frs

LA VIVAQUATRE (11/40 CV) - La voiture familiale spacieuse et confortable, 8 modèles de carrosseries, depuis... 6.830 frs

Possédant des équipements complets, ces modèles bénéficient de tous les progrès réalisés dans la fabrication des voitures de classe.

LES 6 ET 8 CYLINDRES DE GRAND LUXE

LA MONASTELLA (8/33 CV) - La voiture de qualité des voitures de petites puissances, 4 modèles de carrosseries, depuis... 6.475 frs

LA PRIMASTELLA (16/60 CV) - Une 6 cylindres "sport" légère, robuste, atteignant facilement le 100, 4 modèles de carrosseries, depuis... 7.780 frs

LA VIVASTELLA - La plus remarquable et la plus spacieuse des voitures de grand luxe, 6 modèles de carrosseries, depuis... 9.650 frs

LA NERVASTELLA (22/95 CV) - La véritable formule pour le grand tourisme, 6 modèles de carrosseries, depuis... 14.880 frs

LA REINASTELLA (37/110 CV) - La plus somptueuse des voitures de grand luxe.

AGENCES POUR LE CANTON de FRIBOURG :
 Dcmldier Gauthier Bulle
 Divorve. Garage Capitole, Bersier
 Fribourg. et Mooser.

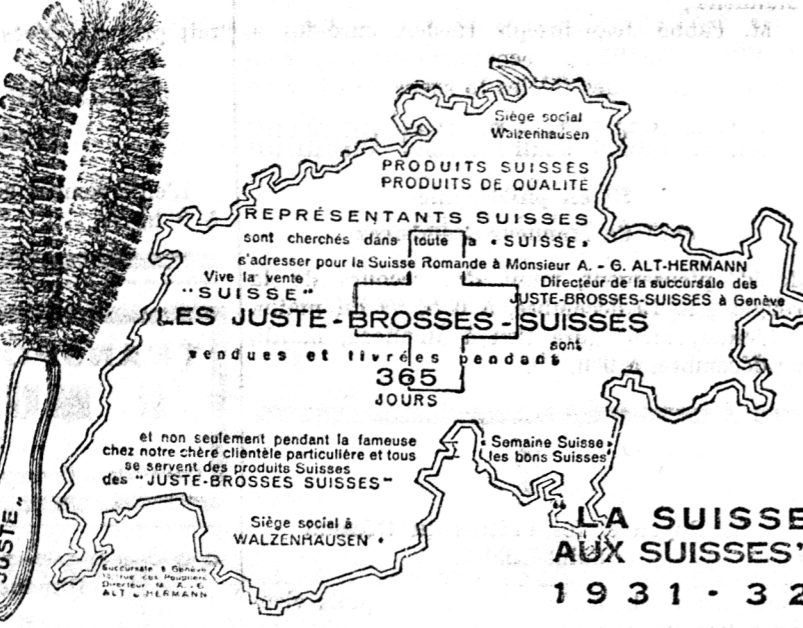
RENAULT
 6, AVENUE DE SECHERON - GENEVE

Occasion
 A vendre, faute d'emploi, un **piano**
 Prix excessivement avantageux.
 S'adresser sous chiffres P 16017 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE
 UNE TRUIE portante de sa 2^{me} nichée, garantie sage. 16006
 S'adresser chez Irène Berger, à Prez-v.-Nôréaz.

T.S.F.
 Derniers modèles **1932**
A PEX
BOSCH
ESWE
INGELEN
PHILIPS
PILOT
SABA
TELEFUNKEN
TEFAG

Facilités de paiement
P. FAURE
 FRIBOURG
 La plus ancienne maison de la place. 42-5



PRODUITS SUISSES
 PRODUITS DE QUALITE

REPRÉSENTANTS SUISSES
 sont cherchés dans toute la SUISSE.
 S'adresser pour la Suisse Romande à Monsieur A. - G. ALT-HERMANN, Directeur de la succursale des JUSTE-BROSSES-SUISSES à Genève.

LES JUSTE-BROSSES-SUISSES
 vendues et livrées pendant 365 JOURS

et non seulement pendant la fameuse chez notre chère clientèle particulière et tous les autres produits suisses des "JUSTE-BROSSES-SUISSES".

Séjour social à WALZENHAUSEN.

LA SUISSE AUX SUISSES
 1931 - 32

Domaine
 de 15 à 25 poses, est demandé à acheter. Pressant. - S'adresser par écrit sous P 16-41 F, à Publicitas, Fribourg.

Montres "VITHOS"
 En or, argent et nickel, qualité soignée, garantie sur facture. Montres de poche, pr mess., dep. Fr. 15.-. Montres-bracelet, pour mess., dep. Fr. 20.-. Montres-bracelet, pour dames, dep. Fr. 25.-. Vente directe aux particuliers. Envoi à choix. Catalogue gratuit sur demande.
 E. ORY-PÉRINAT DELEMONT, Fabricant d'horlogerie (J.-B.).

Société de chant de la Ville
 Dimanche, 20 décembre, à 20 h. 30
Soirée familiale avec LOTO
 au Cercle littéraire.
 Jolies productions.
 Invitation cordiale. 16022 F

Sort de presse :
Léo-Paul Robert, LES OISEAUX DE CHEZ NOUS
 III^{me} portefeuille (37 aquarelles)
 Prix : Fr. 40.-

Ce portefeuille, particulièrement beau, apporte une contribution nouvelle à cette œuvre incomparable d'art et de science.

En 1933, paraîtra un 4^{me} et dernier portefeuille, qui complètera cette magnifique publication que chacun voudra posséder.

Les portefeuilles I, II et III sont en vente au prix de Fr. 40.- chacun.

Editions DELACHAUX & NIESTLE S. A.
 Neuchâtel 3732 N

CINÉMA SONORE
 à céder, en pleine exploitation, bénéfices prouvés, pas de connaissances spéciales.
 Ecrire sous chiffres A 81599 X, Publicitas, Genève.

Le nouveau moyen pr se payer à bon compte sa petite **maison** et amortir ses hypothèques

sans payer d'intérêts « Heimät », Bauspar A. G. Schaffhausen. Prêts sans intérêts, pour maisons locatives. Amortissements d'hypothèques. Renovations. Arrangements entre héritiers. Demandez prospectus gratuits. Représentants : Dr jur. F. Eichenberger, Viktoriastrasse, 86, Bern

A VENDRE
 jeune truie portante, Oberson Céstin, Farnagny, 41545 F

Souliers à brides
 belle qualité, en box noir ou en box couleur, vernis la paire
Fr. 9.80

KURHT, FRIBOURG.

ÉPATANT ! ! !
 Un seul « DIABLERETS » double l'appétit ! ! !
 Que désirer d'autre ? ! !

MÉNAGE
 jardiner-berger est demandé pour petit domaine, aux environs de Genève. — Ecrire sous chiffres C 81767 X, Publicitas, Genève.

DOMAINE A vendre
 On offre à vendre, par voie de soumission, une propriété de 10 poses 1/2, en un seul mas, avantageusement située, à Arceneuil. 16014
 Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné, chez qui les offres devront être déposées jusqu'au 9 janvier 1932.
 Fribourg, le 19 décembre 1931.
 A. GRANDJEAN, notaire, rue des Alpes, 26. Téléph. 9.53.


Société de tir de la ville de Fribourg
 Dimanche, 20 décembre, à 8 h. 1/2
Grand LOTO ANNUEL
 au local, restaurant de la Paix.
 Invitation cordiale à tous les membres, amis et connaissances. 16024 F

Sociétés de musique !
 Faites réparer vos instruments à prix favorables ; pour cela adressez-vous aux spécialistes RUFLI & VONNEZ, PAYERNE 9. Tél. 261.

A VENDRE OU A LOUER, à Grolley, un
DOMAINE
 de 22 poses 1/2 de terrain et 2 poses de bois, un bâtiment avec deux logements, grange, écurie, remise et manège, situé au centre du village, pour le 22 février 1932. 41530
 Pour tous renseignements, s'adresser au fermier : M. Louis Cuennet de Marcel, à Grolley.

Dimanche, 20 décembre
Hôtel de la Croix-Blanche
MARLY
CASSÉE

Varices ouvertes
 DARTRES — ECZEMAS — COUPURES — DE MANGEAISONS — CREVASSES — ERUPTIONS DE LA PEAU — BRULURES, etc.
 Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le merveilleux
BAUME DU PÉLERIN
 Boîte : Fr. 1.—. Pot : Fr. 2.25, toutes pharmac.

Demandez la marque favorite

GRAND VIN MOUSSEUX PERNOD COUVET

Laissez-moi faire, dit la mère...



A qui écrit-elle donc ? C'est bien simple, elle demande une collection de tissus pour l'hiver à la Fabrique de draps Entlebuch. Elle résout ainsi la question des vêtements d'hiver pour toute la famille.

La fabrique Entlebuch livre des étoffes pour messieurs, dames et enfants, d'une qualité excellente, ainsi que de belles couvertures de laine et des laines à tricoter.

La fabrique vend directement à la clientèle, c'est pourquoi ses prix sont si avantageux. Des milliers de familles suisses sont déjà ses clientes fidèles.

Demandez notre collection d'échantillons, sans frais de port. Nous rachetons la laine de brebis et les vieux lainages.

FABRIQUE DE DRAPS ENTLEBUCH S. A.
 ANC. BIRRER - ZEMP et Cie

Nous informons notre clientèle que nos obligations 4 1/2, 4 3/4 et 5 % dénonçables ou échéant dans les trois prochains mois peuvent être converties en

Titres à 4 1/4 %

Nous acceptons également au même taux, jusqu'à nouvel avis, des souscriptions en espèces ou par le débit de livrets d'épargne et de dépôt existants,

Banque Populaire Suisse

LIQUIDATION GÉNÉRALE
 POUR CESSATION DE COMMERCE
BIJOUTERIE MAXIMA
 Angle St-François-Grand Chêne, LAUSANNE
ARGENTERIE BIJOUX HORLOGERIE
 VOYEZ nos PRIX et nos VITRINES
 Agencement à vendre Max Wertheimer
 Ouvert le dimanche en décembre

ON DEMANDE
 une jeune fille sérieuse, pour aider au ménage et un peu à la campagne. Vie de famille.
 S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 16005 F.

MESSIEURS
 Dans ménage soigné on prendrait 2 ou 3 messieurs pour la table.
 S'adresser par écrit, sous chiffres P 15979 F, à Publicitas, Fribourg.

Baume St-Jacques
 de C. Trautmann pharm., Bâle
 Prix : Fr. 1.75
 Contre les plaies ulcérées, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczéma, coups de soleil. Dans toutes pharmacies. 1301-2 Z
 Dép. gén. : Pharmacie, etc., St-Jacques, Bâle.

Lorsque la santé cloche, une boîte d'OVOMALTINE est la plus appréciée des étrennes.



En vente partout en boîtes à frs. 2.- et frs. 3.60
D. A. WANDER S. A., BERNE.

Les bonbons des VOSGES
 aux bourgeons de sapins 12351
calment la TOUX
 Les seuls VÉRITABLES portent la marque, VOSGES



Aux lecteurs de „La Liberté“
 Jusqu'à fin décembre, voyez mes prix :

CHRONOMÈTRES de poche p^r messieurs, ancre 16 et 17 rubis, extra, nickel, jolis décors, Fr. 31.— En argent et plaqué or, 10 ans, riches décors, Fr. 38.— et 44.— ; en or, 14 kt., Fr. 89.—, 98.—, 130.—, à 800.—. Les mêmes, mais 15 rubis, en nickel, Fr. 18.—, 24.— et 28.— ; en argent, Fr. 22.—, 33.—, 35.—.

MONTRES BRACELET p^r messieurs, ancre 15 rubis, soignées, nickel, Fr. 21.—, 28.—, 39.— ; en argent et plaqué or, Fr. 30.—, 39.—, 48.—, 55.— ; en or, 14 kt. extra, Fr. 55.—, 89.—, 98.—, 125.—, à 600.—.

JOLIES MONTRES BRACELET p^r dames, en or, 14 kt., 10 et 15 rubis, Fr. 32.—, 38.50, 45.—, 53.— ; en argent et plaqué or, Fr. 24.—, 28.—, 38.—.

SUPERBES MONTRES BRACELET p^r dames, mouvement Impérial, Fr. 88.—, 98.—, 130.— à 3,000.—.

JOLIS RÉGULATEURS, Fr. 48.—, 58.—, 68.—, avec sonnerie, carillon 1/4 Westminster, Fr. 98.—, 119.— et 128.—.

Toutes nos montres, régulateurs sont garantis 3 et 5 ans.
JOLIES BAGUES or, p^r dame, Fr. 7.50, 10.— et 12.—.
 Grand choix de bagues, chaînes, colliers, bracelets or, à prix réduits.
 Services de table argentés et grande argenterie, bas prix.
 Demandez les échantillons à la grande
 Maison d'horlogerie **CÉLESTIN BEUGHAT**, Delémont (J.-B.)
 28^{me} année (nombreux remerciements).

RADIO-ÉLECTRICITÉ
 Postes à galène pour Sottens, depuis Fr. 6.25 ; appareils à 4 lampes sur courant, av. haut-parleur, Fr. 230.— ; fers à repasser, Fr. 19.—. Bouilloires électriques, Fr. 18.—. Lampes portatives, dep. Fr. 8.50 ; réchauds à cuire, Fr. 35.—. Tout matériel électrique.
GRIVET, Route Alpes, 4, Fribourg. 146-3

SUCRE DE MALT
 ou **D. G. WANDER**
 Le bon vieux remède contre la toux
 En vente partout.



Bandages herniaires
 élastiques, dern. nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payenne. 515-11V

A vendre
 camionnette Martini, modèle T. F. Prix : 1500 fr. S'adresser rue du Progrès, 10. 15972 F

On demande, pour le canton ou par région, bon **Représentant** sérieux et actif, pour articles intéressants de bonne vente. Forte commission.
 Ecrire à « Novitas », 6, rue J.-J. Sellen, G. Genève. 81728 X

Auberge de la Croix-d'Or, Posai
 Dimanche, 20 décembre
CONCERT D'ADIEU
 Invitation cordiale. Le tenancier.

Almanachs

Almanach Catholique	Fr. 0.90
Almanach de la Revue du Rosaire	> 0.80
Almanach de Notre-Dame de Lourdes	> 0.70
Almanach de Saint-François	> 0.70
Almanach du Pèlerin	> 0.70
Almanach de N.-D. du Sacré-Cœur	> 0.70
Almanach des missions des Lazaristes	> 0.75
Almanach de Sainte-Thérèse de Lisieux	> 0.70
Almanach Africain	> 0.70
Almanach Franciscain	> 0.70
Almanach des Mères chrétiennes	> 0.50
Almanach de la Famille laborieuse	> 0.50
Almanach des petits Amis	> 0.50
de l'Enfant-Jésus	> 0.50
Calendrier « Ma Patrie »	> 4.—

Agendas de bureau et agendas de poche

CALENDRIERS DE BUREAU
CALENDRIERS GROS CHIFFRES
 Sous-mains avec calendrier 12 et 24 feuilles

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
 FRIBOURG
 130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

Whisky
 Canadian Club-Black & White Kincaid's et John Haig Gordon's London Gin. 77-1
MAISON JOS. BASERBA, FRIBOURG

COMBUSTIBLES
 Cokes - Houilles - Anthracite - Briquettes, etc.
V^o M. DURIAUX
 Téléph. 3.10 72-6
Bois de chauffage sec
 brut et coupé
GROS & DÉTAIL

Vente juridique
 L'office des faillites de la Veveyse vendra, aux enchères publiques, le 22 décembre 1931, à onze heures, à son bureau, à Châtel-Saint-Denis, la boucherie provenant de la masse en faillite PILLOU ROBERT au même lieu.
 Situation très avantageuse au centre de la ville de Châtel-Saint-Denis. Installation frigorifique. Appartement. Affaire intéressante pour acquéreur sérieux. Bonne clientèle assurée.
 Office des faillites.

Pour le ski
 Les dernières nouveautés sont arrivées
Demandez la chemise laine dernière création
 A LA CHEMISERIE
Charles Comte, à Fribourg
 — 46, RUE DE LAUSANNE, 46 —
 Seul représentant pour Fribourg
 Grand choix 39-25
 Bas sport, gants, écharpes et sous-vêtements

PLACEMENTS de CAPITAUX

Nous recevons des dépôts sur
 Parts sociales, dernier dividende 5 1/2 %
 Obligations à 4 %, fixes de 3 à 6 ans
 Comptes de dépôts, à 3 3/4 %—4 %.

Ouverture de Crédits, Escompte d'Effets 30-1

Banque Coopérative Suisse
 Siège de Fribourg
 Place de la Gare
 Capital et réserves : Fr. 20 millions

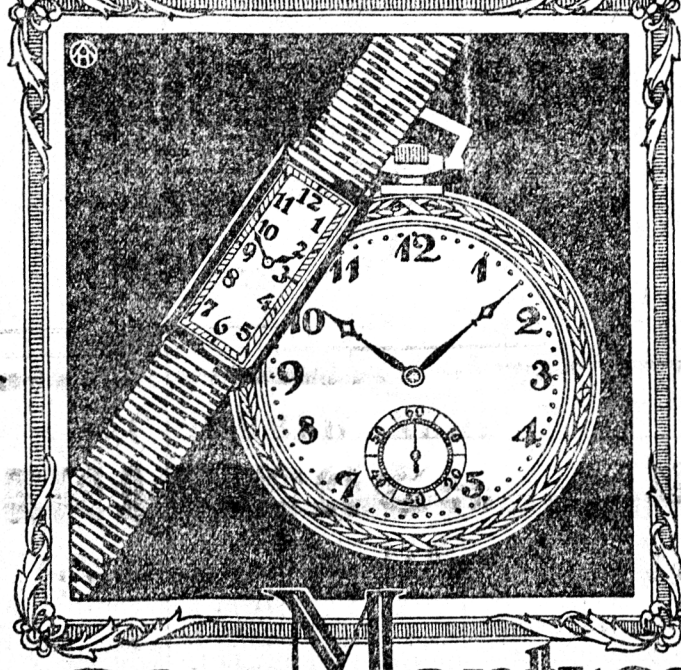
GALLEY
 Rue de Lausanne
Le plus beau choix en Cravates dernière Nouveauté
 Prix exceptionnels depuis Fr. 1.75
Aux Élégants
 Av. de la Gare
Pension d'enfants
 Hagrössi
 GRANGES-PACCOT près Fribourg
 reçoit enfants de tout âge pour vacances ou séjour prolongé. Très bons soins. Prix : 3 à 5 fr. p. jour. Prix réduit pour séjour prolongé. Tél. 8.47. 155

Consultez
 lundi
 21 décembre
 de 2 h. à 6 h.
Hôtel Suisse
 Fribourg
SCHMID FILS
 Experts-fourreurs
 NEUCHÂTEL

Poussettes d'enfants
 et
Poussettes de chambre
 neuves et d'occasions, à des prix très bas, chez Eichenberger, frères, S. A., place de la Gare, Fribourg. 25-13 F

A LOUER
 près de la gare de Courtepin, joli 15970
PETIT APPARTEMENT
 en plein soleil. Confort moderne. Jardin, basses-cour. Event. garage.
 V. Bongard, Courtepin.

Montres Paul Meyer
FRIBOURG
 AVENUE DE LA GARE 36
 BIJOUTERIE ORFÈVRE



Souliers pour fillettes
 Nos 27-29 Fr. 8.80
 30-36 » 9.80
Chaussures F. VONLANTHEN
 Place du Tilleul, FRIBOURG

